

Une déclaration de M. Lloyd George sur la libération possible du lord-maire de Cork.

★ POLOGNE ET LITHUANIE : L'APPEL A LA SOCIÉTÉ DES NATIONS ★

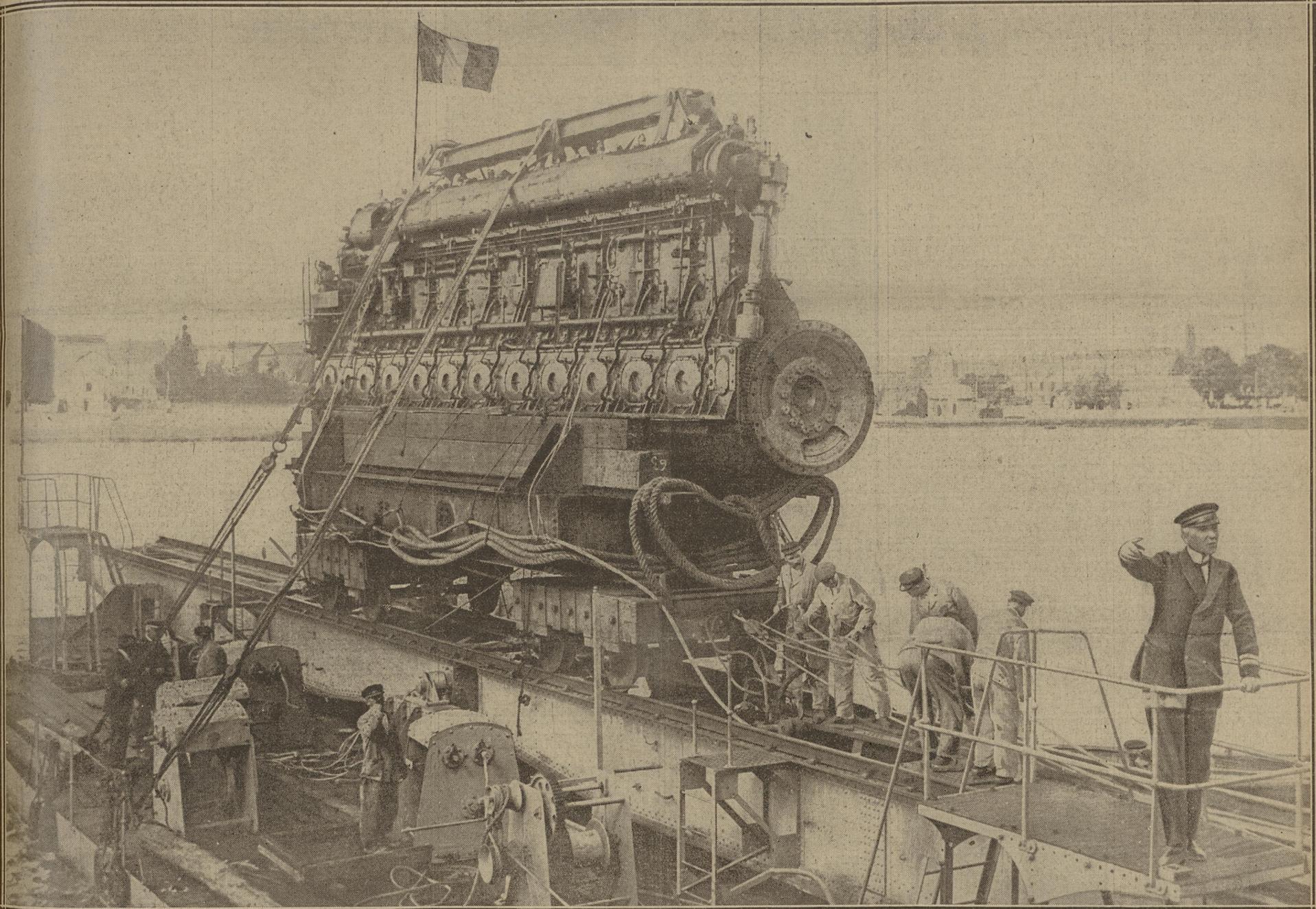
# EXCELSIOR

MERCREDI  
8  
SEPTEMBRE  
1920

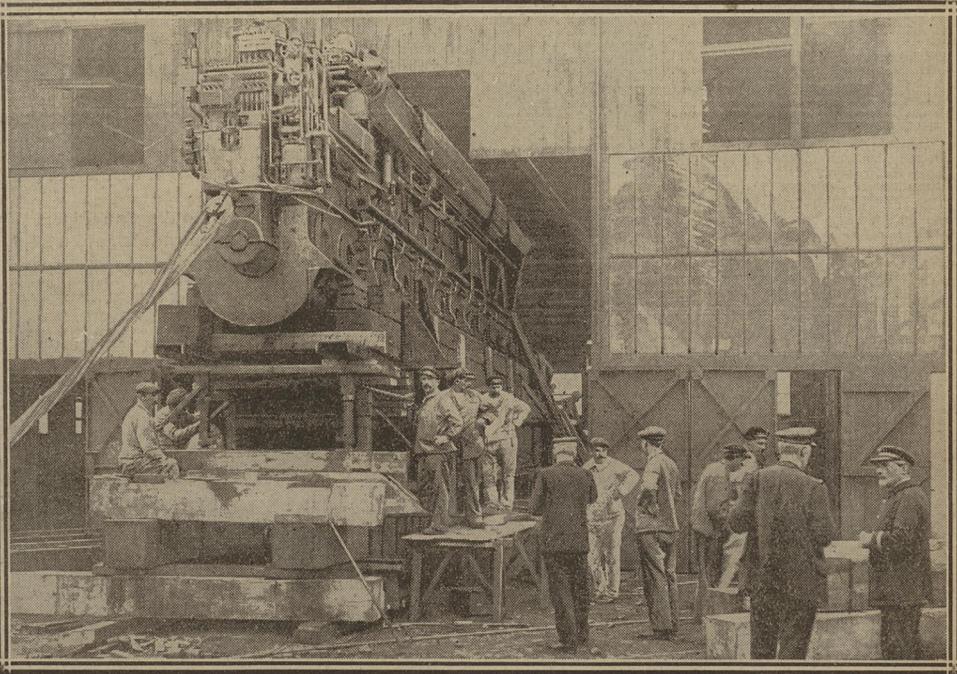
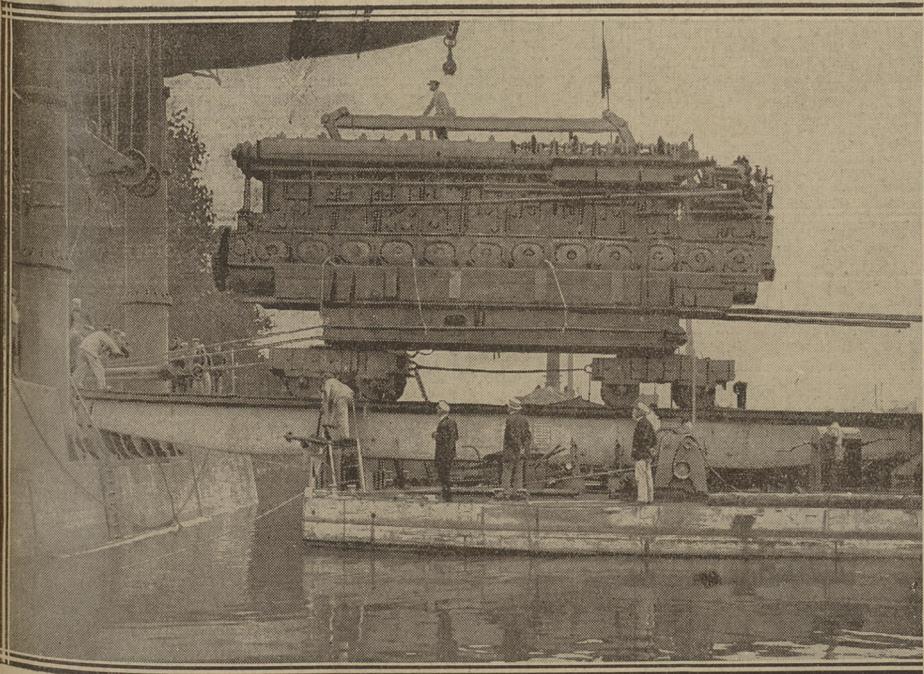
*Ce ne sont pas les mauvaises herbes qui étouffent le bon grain : c'est la négligence du cultivateur.*  
CONFUCIUS.

11<sup>e</sup> Année. — N° 3.553. PARIS, SEINE ET SEINE-ET-OISE : 20 cent. « Le plus court croquis m'en dit plus long qu'un long rapport. » — NAPOLEON  
Départements, Belgique, G.-Duché de Luxembourg, Provinces rhénanes occupées : 25 cent. Td. : Gut. 02-73-02-75-15.00 — Adr. Tél. : Excel-Paris. — 20, rue d'Enghien, Paris.  
Étranger : 30 cent. (Voir prix des abonnements, dernière page.)

## L'ALLEMAGNE NOUS LIVRE LES MOTEURS MONSTRES DE SES SOUS-MARINS ON VIENT D'EN TRANSPORTER TROIS DES CHANTIERS DE PENHOET AUX ÉTABLISSEMENTS D'INDRET



UN MOTEUR DIESEL DE 3.000 CHEVAUX, SUR LE BAC QUI A PERMIS DE L'AMENER AUX ÉTABLISSEMENTS DE LA MARINE DE L'ÉTAT, A INDRET



DU BAC QUI L'A TRANSPORTÉ, LE MOTEUR EST AMENÉ A QUAÏ, A INDRET  
Le traité de Versailles prévoyait la livraison d'un certain nombre de moteurs allemands pour sous-marins, du type Diesel et de 3.000 HP. Trois de ces moteurs furent débarqués aux chantiers de Penhoët. Ils viennent d'être amenés aux établissements de l'État, à Indret, où ils vont être démontés pour être examinés soigneusement. Il est intéressant de savoir, en effet, comment sont construits les moteurs des sous-marins qui nous causèrent tant de mal pendant la guerre. Leur transport ne s'est pas effectué sans difficultés. On les a d'abord mis sur des bacs spéciaux, les mêmes qui avaient été construits pendant la guerre pour la traversée des machines des trains militaires devant passer le Rhin, si les

LA DERNIÈRE ÉTAPE : LE FORMIDABLE MOTEUR ENTRE DANS LES ATELIERS  
hostilités avaient continué. Arrivés à Indret, ces moteurs ne furent pas facilement débarqués : l'établissement ne possédait pas de pont roulant d'une force supérieure à 70.000 kilos, et il fallait au moins un pont de 165.000 kilos. Les ingénieurs d'Indret firent des prodiges et une mission spéciale fut envoyée par le ministre de la Guerre pour suivre ces délicates opérations. Pour la descente à terre, on utilisa les méthodes de lancement de navires par plans inclinés. Les opérations ont parfaitement réussi et, après examen, les moteurs Diesel seront vraisemblablement rembarqués pour être mis sur des navires de guerre actuellement en construction. Les hommes, ici, paraissent bien petits à côté de ces monstres.

# IL FAUT UNE LOI POUR PRÉSERVER LE PUBLIC CONTRE LES AVIATEURS-FOUS

Cette loi, qui édicterait des pénalités réellement proportionnées à l'attentat contre la sécurité publique, n'existe pas.

LES CIRCONSTANCES EXIGENT SON VOTE URGENT ET SON ENTRÉE EN VIGUEUR IMMÉDIATE

Comme l'aviateur René Detienne était pilote militaire, et que son appareil appartenait à l'armée, il semble que l'Etat sera rendu solitairement responsable de l'imprudence meurtrière qui coûta la vie à quatre enfants.

L'accident d'aviation du Grand-Montrouge, qui coûta la vie à quatre enfants, pose, une fois de plus, le problème des sanctions pour les aviateurs téméraires qui, par gloriole, exécutent des acrobaties sur les agglomérations urbaines.

Un haut fonctionnaire de la direction des affaires criminelles et des grâces au ministère de la Justice a bien voulu nous accorder un entretien à ce sujet.

En l'état actuel de la législation, nous dit-il, l'auteur responsable d'un accident d'aviation n'est passible que de sanctions prévues aux articles 319 du code pénal et 1382 et 83 du code civil :

« L'homme qui, par maladresse, imprudence, inattention, négligence ou inobservation des règlements, aura commis involontairement un homicide ou en aura été la cause involontaire sera puni d'emprisonnement de trois mois à deux ans et d'amende de 50 à 600 francs. »

« Ce sont là des peines maxima, susceptibles d'être diminuées ou annulées par circonstances atténuantes et sursis. »

« Le recours au civil, pour indemnités, est indiqué par les textes suivants :

« Tout fait quelconque qui cause à autrui un dommage oblige celui par la faute duquel il est arrivé à le réparer. »

« Chacun est responsable du dommage qu'il a causé, non seulement par son fait, mais encore par sa négligence et par son imprudence. »

« D'après ces textes, la responsabilité de l'imprudent aviateur de Montrouge serait surtout pécuniaire ? »

« A quelques mois de prison près... »

« Son imprudence fut, pourtant, volontaire, car il ne pouvait pas ignorer qu'en s'exposant au péril par forfaiterie pure il exposait aussi ses semblables. »

« Ceci est une considération d'ordre sentimental, que les tribunaux apprécient sans doute, mais dont un légiste ne peut tenir compte. La vérité est qu'il n'y a pas de loi qui prévoie des sanctions réellement proportionnées au véritable attentat commis contre la sécurité publique. »

« Surveiller une agglomération urbaine n'est pas un crime. Ce n'est même pas un délit. A peine cela constitue-t-il une infraction à des règlements ; il faut qu'il ait mort d'homme pour donner lieu à des poursuites correctionnelles pour homicide par imprudence. »

« Une loi seule peut permettre la répression préventive de telles imprudences, et il semble bien que les circonstances exigent son vote urgent et son entrée en vigueur immédiate. »

« Le législateur peut très bien créer le délit de survoler une agglomération urbaine. Le fait de tirer une sonnette d'alarme sans motif plausible est bien jugé par les tribunaux correctionnels... Pourquoi les vols imprudents ne le seraient-ils pas ? »

« La législation ne peut et ne doit pas, sans péril, pour la collectivité, retarder ou retarder sur le progrès constant de la science. Toute découverte mécanique ou chimique devrait entraîner des réglementations assez fortes pour prévenir les imprudences, et assez souples pour s'adapter aux conditions du progrès. »

« Le développement des chemins de fer et de la navigation à vapeur a déterminé de véritables codes des communications terrestres et maritimes. Il en a été de même pour l'automobile. »

« Il n'y a donc aucune raison pour que l'on tarde plus longtemps à édicter des peines rigoureuses contre l'imprudence des aviateurs survolant sans nécessité ou sans autorisation les agglomérations urbaines. »

« Il est évident que si M. René Detienne avait su qu'il risquait à la fois son brevet de pilote, la poursuite en correctionnelle, la prison et la forte amende, même sans accident, il aurait réfléchi. »

« Nous prenons, sur ces mots, congé de notre interlocuteur. »

« Une dernière question se pose... Qui sera rendu civillement responsable de la catastrophe de Montrouge ? »

« Le pilote était militaire. L'aviation était d'un type réglementaire dans l'armée. Il semble bien que l'Etat doive être solitairement rendu responsable de l'imprudence meurtrière de l'aviateur fanfaron... »

« Ce seront vraisemblablement les contribuables qui feront les frais de cette journée sanglante. Puisse-t-elle servir de leçon, à l'avenir. M. René Detienne manifeste, dit-on, à l'hôpital Cochin, un violent désespoir des suites terribles de sa folle équipée. Ce désespoir ne saurait toucher personne. L'Aéro-Club de France a communiqué d'autre part, à la presse, la note suivante :

« L'Aéro-Club de France blâme énergiquement l'inconscience avec laquelle le pilote aviateur Roger Detienne a survolé Montrouge aux basses altitudes. De telles imprudences ne peuvent que causer le plus grand préjudice à l'aéronautique. L'Aéro-Club émet le vœu que le Parlement édicte au plus tôt une sanction rigoureuse contre tout aviateur contrevenant aux règles de la circulation aérienne, lors même que cette faute n'y pas entraîné d'accident. »

## Une instruction est ouverte sur l'accident du Grand-Montrouge

L'accident d'aviation du Grand-Montrouge aura une sanction. L'imprudent aviateur, René Detienne, sera poursuivi pour homicide involontaire. L'instruction de l'affaire sera conduite par la justice militaire, car René Detienne accomplissait au camp du Bourget une période d'instruction militaire.

# UN AVEUGLE DE GUERRE LE LIEUTENANT RENÉ ROY EST MAJOR DE PROMOTION A L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE

Il nous dit comment il est parvenu à s'adapter à sa nouvelle existence, malgré son infirmité due à un éclat d'obus qu'il reçut au Chemin des Dames.

## UNE MAGNIFIQUE LEÇON D'ÉNERGIE

« Je ne regrette rien, nous déclare le lieutenant Roy. Un accident m'eût désespéré. Le sacrifice fait à mon pays ne me laisse que de la fertilité. »

— Le lieutenant Roy, s'il vous plaît ? — Il est des nôtres, ce soir, à dîner, nous répond le lieutenant Desbordes, camarade d'école du major de Polytechnique.

Le lieutenant Roy est aveugle de guerre. Au Chemin des Dames, il a reçu un choc violent, dans un œil, et un éclat d'obus, dans l'autre. Son infirmité glorieuse ne l'a point empêché de poursuivre ses études. Il vient de sortir de Polytechnique, avec le numéro 1 de sa promotion.

— Vous n'avez pas eu trop de difficultés, mon lieutenant, dans vos études ? — Au début, répond le lieutenant Roy, il m'a fallu fournir un gros effort. Je n'étais pas encore bien adapté à mes nouvelles conditions d'existence. Mais, à partir de la seconde année, les choses sont allées toutes seules.

— Avec les caractères Braille ? — Non. Par l'audition des cours, et par les leçons répétées de mes camarades, qui ont bien voulu me servir de lecteurs bénévoles. Je puis bien dire que j'ai eu autant de répétiteurs que l'école compte d'élèves ! La solidarité, l'affection mutuelle, qui sont de tradition à Polytechnique, m'ont permis de travailler presque normalement. Je n'ai pas la tête trop dure et ma mémoire est assez bonne.

« Mon meilleur travail a été celui de l'amphithéâtre. Quand j'ai compris, il me suffit généralement de retre pour retentir. La géométrie m'a été relativement facile. Je retiens beaucoup mieux les figures que les formules... Je réalise très bien leurs constructions, dans mon esprit. Je les « vois » intérieurement. Ce sens géométrique aide beaucoup à mon sens de la direction. Je me rends à merveille compte des lieux, une fois parcourus. J'ai passé mes vacances, en Anjou, dans une localité que j'ignorais. Je pourrais y conduire quelqu'un, sans me tromper de rue ou de maison. Les mathématiques sont précieuses pour les aveugles, et il ne manque pas d'aveugles bons mathématiciens... le capitaine Antoine, par exemple, est aveugle et professeur de mathématiques à la Faculté de Strasbourg. »

« Votre obstination courageuse, mon lieutenant, donne à la jeunesse française la plus belle leçon d'énergie. »

« J'ai voulu vivre, et j'ai tout de suite compris que le meilleur moyen de trouver la vie supportable était de suivre les mêmes méthodes de travail intellectuel que je suivais avant ma blessure. Je ne suis pas triste. Je ne veux pas être triste. — Et il y a réussi, vous savez, nous dit le lieutenant Desbordes, qui professe l'admiration la plus enthousiaste pour son camarade. René est gai et d'une gaieté fort naturelle. Il joue, il court, il saute, il fait de la bicyclette... il danse ! »

« Le lieutenant Roy rit de bon cœur. — Il faut que ma danseuse y voie pour deux. »

« Serait-il indiscret de vous demander ce que vous comptez faire ? »

« Nullement. Mon numéro un me laissait le choix d'une carrière. Mes préférences... »

« J'ai voulu vivre, et j'ai tout de suite compris que le meilleur moyen de trouver la vie supportable était de suivre les mêmes méthodes de travail intellectuel que je suivais avant ma blessure. Je ne suis pas triste. Je ne veux pas être triste. — Et il y a réussi, vous savez, nous dit le lieutenant Desbordes, qui professe l'admiration la plus enthousiaste pour son camarade. René est gai et d'une gaieté fort naturelle. Il joue, il court, il saute, il fait de la bicyclette... il danse ! »

« J'ai voulu vivre, et j'ai tout de suite compris que le meilleur moyen de trouver la vie supportable était de suivre les mêmes méthodes de travail intellectuel que je suivais avant ma blessure. Je ne suis pas triste. Je ne veux pas être triste. — Et il y a réussi, vous savez, nous dit le lieutenant Desbordes, qui professe l'admiration la plus enthousiaste pour son camarade. René est gai et d'une gaieté fort naturelle. Il joue, il court, il saute, il fait de la bicyclette... il danse ! »

« J'ai voulu vivre, et j'ai tout de suite compris que le meilleur moyen de trouver la vie supportable était de suivre les mêmes méthodes de travail intellectuel que je suivais avant ma blessure. Je ne suis pas triste. Je ne veux pas être triste. — Et il y a réussi, vous savez, nous dit le lieutenant Desbordes, qui professe l'admiration la plus enthousiaste pour son camarade. René est gai et d'une gaieté fort naturelle. Il joue, il court, il saute, il fait de la bicyclette... il danse ! »

« J'ai voulu vivre, et j'ai tout de suite compris que le meilleur moyen de trouver la vie supportable était de suivre les mêmes méthodes de travail intellectuel que je suivais avant ma blessure. Je ne suis pas triste. Je ne veux pas être triste. — Et il y a réussi, vous savez, nous dit le lieutenant Desbordes, qui professe l'admiration la plus enthousiaste pour son camarade. René est gai et d'une gaieté fort naturelle. Il joue, il court, il saute, il fait de la bicyclette... il danse ! »

« J'ai voulu vivre, et j'ai tout de suite compris que le meilleur moyen de trouver la vie supportable était de suivre les mêmes méthodes de travail intellectuel que je suivais avant ma blessure. Je ne suis pas triste. Je ne veux pas être triste. — Et il y a réussi, vous savez, nous dit le lieutenant Desbordes, qui professe l'admiration la plus enthousiaste pour son camarade. René est gai et d'une gaieté fort naturelle. Il joue, il court, il saute, il fait de la bicyclette... il danse ! »

« J'ai voulu vivre, et j'ai tout de suite compris que le meilleur moyen de trouver la vie supportable était de suivre les mêmes méthodes de travail intellectuel que je suivais avant ma blessure. Je ne suis pas triste. Je ne veux pas être triste. — Et il y a réussi, vous savez, nous dit le lieutenant Desbordes, qui professe l'admiration la plus enthousiaste pour son camarade. René est gai et d'une gaieté fort naturelle. Il joue, il court, il saute, il fait de la bicyclette... il danse ! »

« J'ai voulu vivre, et j'ai tout de suite compris que le meilleur moyen de trouver la vie supportable était de suivre les mêmes méthodes de travail intellectuel que je suivais avant ma blessure. Je ne suis pas triste. Je ne veux pas être triste. — Et il y a réussi, vous savez, nous dit le lieutenant Desbordes, qui professe l'admiration la plus enthousiaste pour son camarade. René est gai et d'une gaieté fort naturelle. Il joue, il court, il saute, il fait de la bicyclette... il danse ! »

« J'ai voulu vivre, et j'ai tout de suite compris que le meilleur moyen de trouver la vie supportable était de suivre les mêmes méthodes de travail intellectuel que je suivais avant ma blessure. Je ne suis pas triste. Je ne veux pas être triste. — Et il y a réussi, vous savez, nous dit le lieutenant Desbordes, qui professe l'admiration la plus enthousiaste pour son camarade. René est gai et d'une gaieté fort naturelle. Il joue, il court, il saute, il fait de la bicyclette... il danse ! »

« J'ai voulu vivre, et j'ai tout de suite compris que le meilleur moyen de trouver la vie supportable était de suivre les mêmes méthodes de travail intellectuel que je suivais avant ma blessure. Je ne suis pas triste. Je ne veux pas être triste. — Et il y a réussi, vous savez, nous dit le lieutenant Desbordes, qui professe l'admiration la plus enthousiaste pour son camarade. René est gai et d'une gaieté fort naturelle. Il joue, il court, il saute, il fait de la bicyclette... il danse ! »

« J'ai voulu vivre, et j'ai tout de suite compris que le meilleur moyen de trouver la vie supportable était de suivre les mêmes méthodes de travail intellectuel que je suivais avant ma blessure. Je ne suis pas triste. Je ne veux pas être triste. — Et il y a réussi, vous savez, nous dit le lieutenant Desbordes, qui professe l'admiration la plus enthousiaste pour son camarade. René est gai et d'une gaieté fort naturelle. Il joue, il court, il saute, il fait de la bicyclette... il danse ! »

« J'ai voulu vivre, et j'ai tout de suite compris que le meilleur moyen de trouver la vie supportable était de suivre les mêmes méthodes de travail intellectuel que je suivais avant ma blessure. Je ne suis pas triste. Je ne veux pas être triste. — Et il y a réussi, vous savez, nous dit le lieutenant Desbordes, qui professe l'admiration la plus enthousiaste pour son camarade. René est gai et d'une gaieté fort naturelle. Il joue, il court, il saute, il fait de la bicyclette... il danse ! »

« J'ai voulu vivre, et j'ai tout de suite compris que le meilleur moyen de trouver la vie supportable était de suivre les mêmes méthodes de travail intellectuel que je suivais avant ma blessure. Je ne suis pas triste. Je ne veux pas être triste. — Et il y a réussi, vous savez, nous dit le lieutenant Desbordes, qui professe l'admiration la plus enthousiaste pour son camarade. René est gai et d'une gaieté fort naturelle. Il joue, il court, il saute, il fait de la bicyclette... il danse ! »

« J'ai voulu vivre, et j'ai tout de suite compris que le meilleur moyen de trouver la vie supportable était de suivre les mêmes méthodes de travail intellectuel que je suivais avant ma blessure. Je ne suis pas triste. Je ne veux pas être triste. — Et il y a réussi, vous savez, nous dit le lieutenant Desbordes, qui professe l'admiration la plus enthousiaste pour son camarade. René est gai et d'une gaieté fort naturelle. Il joue, il court, il saute, il fait de la bicyclette... il danse ! »

« J'ai voulu vivre, et j'ai tout de suite compris que le meilleur moyen de trouver la vie supportable était de suivre les mêmes méthodes de travail intellectuel que je suivais avant ma blessure. Je ne suis pas triste. Je ne veux pas être triste. — Et il y a réussi, vous savez, nous dit le lieutenant Desbordes, qui professe l'admiration la plus enthousiaste pour son camarade. René est gai et d'une gaieté fort naturelle. Il joue, il court, il saute, il fait de la bicyclette... il danse ! »

« J'ai voulu vivre, et j'ai tout de suite compris que le meilleur moyen de trouver la vie supportable était de suivre les mêmes méthodes de travail intellectuel que je suivais avant ma blessure. Je ne suis pas triste. Je ne veux pas être triste. — Et il y a réussi, vous savez, nous dit le lieutenant Desbordes, qui professe l'admiration la plus enthousiaste pour son camarade. René est gai et d'une gaieté fort naturelle. Il joue, il court, il saute, il fait de la bicyclette... il danse ! »

« J'ai voulu vivre, et j'ai tout de suite compris que le meilleur moyen de trouver la vie supportable était de suivre les mêmes méthodes de travail intellectuel que je suivais avant ma blessure. Je ne suis pas triste. Je ne veux pas être triste. — Et il y a réussi, vous savez, nous dit le lieutenant Desbordes, qui professe l'admiration la plus enthousiaste pour son camarade. René est gai et d'une gaieté fort naturelle. Il joue, il court, il saute, il fait de la bicyclette... il danse ! »

« J'ai voulu vivre, et j'ai tout de suite compris que le meilleur moyen de trouver la vie supportable était de suivre les mêmes méthodes de travail intellectuel que je suivais avant ma blessure. Je ne suis pas triste. Je ne veux pas être triste. — Et il y a réussi, vous savez, nous dit le lieutenant Desbordes, qui professe l'admiration la plus enthousiaste pour son camarade. René est gai et d'une gaieté fort naturelle. Il joue, il court, il saute, il fait de la bicyclette... il danse ! »

« J'ai voulu vivre, et j'ai tout de suite compris que le meilleur moyen de trouver la vie supportable était de suivre les mêmes méthodes de travail intellectuel que je suivais avant ma blessure. Je ne suis pas triste. Je ne veux pas être triste. — Et il y a réussi, vous savez, nous dit le lieutenant Desbordes, qui professe l'admiration la plus enthousiaste pour son camarade. René est gai et d'une gaieté fort naturelle. Il joue, il court, il saute, il fait de la bicyclette... il danse ! »

« J'ai voulu vivre, et j'ai tout de suite compris que le meilleur moyen de trouver la vie supportable était de suivre les mêmes méthodes de travail intellectuel que je suivais avant ma blessure. Je ne suis pas triste. Je ne veux pas être triste. — Et il y a réussi, vous savez, nous dit le lieutenant Desbordes, qui professe l'admiration la plus enthousiaste pour son camarade. René est gai et d'une gaieté fort naturelle. Il joue, il court, il saute, il fait de la bicyclette... il danse ! »

« J'ai voulu vivre, et j'ai tout de suite compris que le meilleur moyen de trouver la vie supportable était de suivre les mêmes méthodes de travail intellectuel que je suivais avant ma blessure. Je ne suis pas triste. Je ne veux pas être triste. — Et il y a réussi, vous savez, nous dit le lieutenant Desbordes, qui professe l'admiration la plus enthousiaste pour son camarade. René est gai et d'une gaieté fort naturelle. Il joue, il court, il saute, il fait de la bicyclette... il danse ! »

« J'ai voulu vivre, et j'ai tout de suite compris que le meilleur moyen de trouver la vie supportable était de suivre les mêmes méthodes de travail intellectuel que je suivais avant ma blessure. Je ne suis pas triste. Je ne veux pas être triste. — Et il y a réussi, vous savez, nous dit le lieutenant Desbordes, qui professe l'admiration la plus enthousiaste pour son camarade. René est gai et d'une gaieté fort naturelle. Il joue, il court, il saute, il fait de la bicyclette... il danse ! »

# EXCELSIOR LE VOYAGE DE M. MILLERAND AUX PAYS RHÉNANS



M. FLAMBEAU, ADJOINT, REÇOIT M. MILLERAND



LA « REINE DE METZ » OFFRE DES FLEURS A M. MILLERAND Malgré une pluie diluvienne et continue, Metz n'a point manqué d'arborer ses drapeaux, et la ville, malgré le ciel gris, ne manque pas d'une certaine gaieté. Le président du Conseil n'a pu s'arrêter autant qu'il l'aurait souhaité dans la bonne ville lorraine, qu'il a quittée pour aller inspecter les troupes d'occupation, mais il a été charmé du chaleureux accueil que lui avaient réservé les Messins. (Phot. « Excelsior ».)

## L'AGONIE DU LORD-MAIRE DE CORK

# « SI DES GARANTIES ÉTAIENT DONNÉES PAR LES SINN-FEINERS LE GOUVERNEMENT BRITANNIQUE LIBÉRERAIT M. MAC SWEENEY »

Des journaux anglais assurent que M. Lloyd George aurait fait une telle déclaration.

LONDRES, 7 septembre. — On télégraphie de Vierge (Suisse), au Daily Mail : M. Lloyd George a fait la déclaration suivante :

« Si les appels en faveur de la mise en liberté du lord-maire de Cork étaient accompagnés d'assurances en ce qui touche la cessation des meurtres d'agents de police en Irlande, je suis convaincu que le gouvernement britannique relâcherait M. Mac Sweeney et tous les prisonniers qui font la grâce de la faim. »

Les Daily News de ce matin publient une déclaration analogue de M. Lloyd George.

## L'état de M. Mac Sweeney

LONDRES, 7 septembre (Dépêche particulière). — Les conditions de santé du lord-maire de Cork sont très graves. M. Mac Sweeney conserve toute sa lucidité d'esprit, mais son état de prostration s'accroît d'heure en heure. L'aumônier de la prison, qui semble avoir assumé les fonctions de porte-parole du mourant, dément ce soir que le lord-maire s'acheminât vers la mort sans trop de souffrances. Le malheureux est, par contre, en proie à de fortes douleurs abdominales. Le dénouement de cette tragique histoire est maintenant considéré comme très prochain, sinon tout à fait imminent.

M. de Valera a télégraphié au lord-maire l'assurant de toute son affection personnelle et de son estime, et ajoutant que les camarades du lord-maire font le sacrifice de leur vie pour que sa mort ne soit pas vaine.

## La sommation des sinn-feiners aux médecins de la prison

LONDRES, 7 septembre. — La sommation suivante a été adressée aux médecins de la prison de Cork par les sinn-feiners :

« Comme les soins que vous donnez aux onze détenus qui font la grève de la faim dans la prison de Cork prennent une certaine couleur



LA FEMME DU LORD-MAIRE DE CORK SORTANT DE LA PRISON

# M. LAUBEUF NOUS PARLE DU « SOUS-MARIN DE PAIX » A LA RÉALISATION DUQUEL IL CONSACRE SES EFFORTS

Ce submersible permettrait d'obtenir des résultats intéressants pour l'étude des fonds marins et pour la prise d'échantillons ou la recherche des épaves.

## LES CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT

Comment l'ingénieur Laubeuf est parvenu à réaliser pratiquement les romanesques suggestions du « Nautilus », imaginé par Jules Verne.

M. Laubeuf, membre de l'Institut et inventeur du submersible, a bien voulu nous parler du « sous-marin de paix », dont nous avons donné, hier, les principales caractéristiques.

« N'exagère rien, nous déclare-t-il en souriant. Ce n'est là qu'un avant-projet. Je l'ai fait d'ailleurs en 1907, et d'autres, avant moi, avaient imaginé des sous-marins exclusivement destinés à des travaux pacifiques. J'ai signalé à mes collègues de l'Institut, par exemple, le tonneau plongeur de Lethbridge, qui a été employé dès 1715 au sauvetage d'épaves. En 1855, l'explorateur sous-marin, de Colonge, fit l'objet d'une communication à l'Académie des sciences. A vrai dire, ce n'était pas un sous-marin complet, parce qu'il restait en communication avec la surface par l'intermédiaire d'un tube. En 1865, on expérimenta l'observatoire sous-marin de Bazin construit pour la recherche des fameux galions de Vigo. Il y eut, en 1872, la taupe marine, de Toselli ; en 1889, la boule caoutchouc, de Baisamello, qui étaient, comme le précédent, hors d'état de se promouvoir et restaient suspendus par des câbles. En 1897, un progrès sensible fut réalisé par le travailleur sous-marin, de Piatti dal Pozzo, qui possédait trois hélices et un gouvernail. Cet engin était sphérique, comme le précédent. En 1903, on voit naître le travailleur, de Pino. »

« Quant au mien, qui vint quelques années après, vous voyez qu'il est encore sur le papier. »

« Mais il en est d'autres, qui ont rendu de tels services qu'on ne saurait les oublier. »

« Ils ont été des engins de guerre. Celui-ci était destiné à l'océanographie, à l'étude des fonds, des courants marins, aux prises de température et d'échantillons, à la recherche des épaves. C'était surtout un instrument d'observation directe. »

« Vous en parlez au passé, mais je m'adresse à la foi de l'inventeur plutôt qu'à la modestie du savant. »

« C'est que je n'exagère pas les services qu'il peut rendre. Un tel bâtiment permettrait, certes, d'obtenir des résultats intéressants pour l'étude des fonds marins dans les régions de 80 à 190 mètres, celles où se fait ordinairement la pêche la plus importante. Mais, à l'époque où je l'ai conçu, son prix pouvait être évalué à 400.000 fr. Il faudrait maintenant compter 600.000. »

« Les caractéristiques du bâtiment »

« Vous avez donné une description sommaire de l'engin. Vous pouvez ajouter que des précautions spéciales sont prévues pour assurer l'échancéité de toutes les vertures de la carène, même en cas d'accident ; par exemple, en cas de rupture d'une tige de thermomètre ou de bris de la glace d'un hublot. Deux quilles permettent une solide assise sur le fond. La propulsion par accumulateurs et moteur électrique — 43 accumulateurs de 188 kilos chacun, un

« Le projet fut repris, une troisième fois, en 1894. Cette fois, on aboutit à un vote de crédits. Sur le budget de 1896, une somme de 150.000 francs fut votée pour le commencement des travaux, dont le montant était évalué à 3.500.000 francs. A ce moment, un crédit de trois millions et demi représentait quelque chose ; la commission du budget fit la sourde oreille ; les choses en restèrent là. »

« Le 11 mars 1901, cependant, sur une proposition du docteur Laubaud, député de la Gironde, une nouvelle commission fut nommée pour étudier la question. Cette fois, la commission vota une motion déclarant que la salle actuelle ne répondait plus aux règles de l'hygiène la plus élémentaire et qu'une nouvelle construction s'imposait de toute nécessité. Ce fut encore une manifestation sans résultat. »

« Le 25 juin 1904, une nouvelle commission fut encore nommée pour étudier l'aménagement du Palais-Bourbon. M. Buquet, architecte, présenta un rapport. M. Nénot, architecte, membre de l'Institut, se vit confier l'exécution d'un avant-projet, auquel collabora également M. Buquet. »

« Le projet de reprise, une troisième fois, en 1894. Cette fois, on aboutit à un vote de crédits. Sur le budget de 1896, une somme de 150.000 francs fut votée pour le commencement des travaux, dont le montant était évalué à 3.500.000 francs. A ce moment, un crédit de trois millions et demi représentait quelque chose ; la commission du budget fit la sourde oreille ; les choses en restèrent là. »

« Le 11 mars 1901, cependant, sur une proposition du docteur Laubaud, député de la Gironde, une nouvelle commission fut nommée pour étudier la question. Cette fois, la commission vota une motion déclarant que la salle actuelle ne répondait plus aux règles de l'hygiène la plus élémentaire et qu'une nouvelle construction s'imposait de toute nécessité. Ce fut encore une manifestation sans résultat. »

« Le 25 juin 1904, une nouvelle commission fut encore nommée pour étudier l'aménagement du Palais-Bourbon. M. Buquet, architecte, présenta un rapport. M. Nénot, architecte, membre de l'Institut, se vit confier l'exécution d'un avant-projet, auquel collabora également M. Buquet. »

« Le projet de reprise, une troisième fois, en 1894. Cette fois, on aboutit à un vote de crédits. Sur le budget de 1896, une somme de 150.000 francs fut votée pour le commencement des travaux, dont le montant était évalué à 3.500.000 francs. A ce moment, un crédit de trois millions et demi représentait quelque chose ; la commission du budget fit la sourde oreille ; les choses en restèrent là. »

« Le 11 mars 1901, cependant, sur une proposition du docteur Laubaud, député de la Gironde, une nouvelle commission fut nommée pour étudier la question. Cette fois, la commission vota une motion déclarant que la salle actuelle ne répondait plus aux règles de l'hygiène la plus élémentaire et qu'une nouvelle construction s'imposait de toute nécessité. Ce fut encore une manifestation sans résultat. »

« Le 25 juin 1904, une nouvelle commission fut encore nommée pour étudier l'aménagement du Palais-Bourbon. M. Buquet, architecte, présenta un rapport. M. Nénot, architecte, membre de l'Institut, se vit confier l'exécution d'un avant-projet, auquel collabora également M. Buquet. »

« Le projet de reprise, une troisième fois, en 1894. Cette fois, on aboutit à un vote de crédits. Sur le budget de 1896, une somme de 150.000 francs fut votée pour le commencement des travaux, dont le montant était évalué à 3.500.000 francs. A ce moment, un crédit de trois millions et demi représentait quelque chose ; la commission du budget fit la sourde oreille ; les choses en restèrent là. »

« Le 11 mars 1901, cependant, sur une proposition du docteur Laubaud, député de la Gironde, une nouvelle commission fut nommée pour étudier la question. Cette fois, la commission vota une motion déclarant que la salle actuelle ne répondait plus aux règles de l'hygiène la plus élémentaire et qu'une nouvelle construction s'imposait de toute nécessité. Ce fut encore une manifestation sans résultat. »

« Le 25 juin 1904, une nouvelle commission fut encore nommée pour étudier l'aménagement du Palais-Bourbon. M. Buquet, architecte, présenta un rapport. M. Nénot, architecte, membre de l'Institut, se vit confier l'exécution d'un avant-projet, auquel collabora également M. Buquet. »

« Le projet de reprise, une troisième fois, en 1894. Cette fois, on aboutit à un vote de crédits. Sur le budget de 1896, une somme de 150.000 francs fut votée pour le commencement des travaux, dont le montant était évalué à 3.500.000 francs. A ce moment, un crédit de trois millions et demi représentait quelque chose ; la commission du budget fit la sourde oreille ; les choses en restèrent là. »

« Le 11 mars 1901, cependant, sur une proposition du docteur Laubaud, député de la Gironde, une nouvelle commission fut nommée pour étudier la question. Cette fois, la commission vota une motion déclarant que la salle actuelle ne répondait plus aux règles de l'hygiène la plus élémentaire et qu'une nouvelle construction s'imposait de toute nécessité. Ce fut encore une manifestation sans résultat. »

« Le 25 juin 1904, une nouvelle commission fut encore nommée pour étudier l'aménagement du Palais-Bourbon. M. Buquet, architecte, présenta un rapport. M. Nénot, architecte, membre de l'Institut, se vit confier l'exécution d'un avant-projet, auquel collabora également M. Buquet. »

« Le projet de reprise, une troisième fois, en 1894. Cette fois, on aboutit à un vote de crédits. Sur le budget de 1896, une somme de 150.000 francs fut votée pour le commencement des travaux, dont le montant était évalué à 3.500.000 francs. A ce moment, un crédit de trois millions et demi représentait quelque chose ; la commission du budget fit la sourde oreille ; les choses en restèrent là. »

« Le 11 mars 1901, cependant, sur une proposition du docteur Laubaud, député de la Gironde, une nouvelle commission fut nommée pour étudier la question. Cette fois, la commission vota une motion déclarant que la salle actuelle ne répondait plus aux règles de l'hygiène la plus élémentaire et qu'une nouvelle construction s'imposait de toute nécessité. Ce fut encore une manifestation sans résultat. »

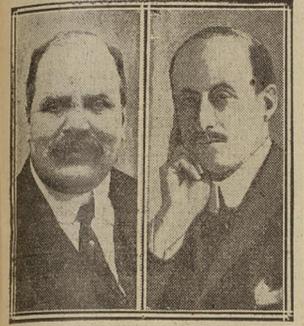
« Le 25 juin 1904, une nouvelle commission fut encore nommée pour étudier l'aménagement du Palais-Bourbon. M. Buquet, architecte, présenta un rapport. M. Nénot, architecte, membre de l'Institut, se vit confier l'exécution d'un avant-projet, auquel collabora également M. Buquet. »

« Le projet de reprise, une troisième fois, en 1894. Cette fois, on aboutit à un vote de crédits. Sur le budget de 1896, une somme de 150.000 francs fut votée pour le commencement des travaux, dont le montant était évalué à 3.500.000 francs. A ce moment, un crédit de trois millions et demi représentait quelque chose ; la commission du budget fit la sourde oreille ; les choses en restèrent là. »

L'AMBASSADEUR DU ROYAUME-UNI LORD HARDINGE SERAIT DESIGNÉ POUR REMPLACER LORD DERBY A L'AMBASSADE DE PARIS

C'est un grand ami de la France qui va nous quitter. Il s'employa de son mieux au maintien utile de l'Entente cordiale et rendit les plus signalés services à notre pays.

Lord Derby nous quitte. Lord Hardinge de Penhurst remplacera ce grand ami de la France à l'ambassade de Paris. Il demeure évident que le choix du gouvernement britannique, en se portant sur le successeur de lord Curzon à la vice-royauté des Indes, ne saurait être accueilli avec faveur, car lord Hardinge a toujours témoigné d'une réelle sympathie pour notre pays.



LORD DERBY LORD HARDINGE

Il n'est pas facile de trouver un remplaçant à lord Derby. C'est un grand ami de la France qui va nous quitter. Il s'employa de son mieux au maintien utile de l'Entente cordiale et rendit les plus signalés services à notre pays.

Lord Hardinge de Penhurst, qui naquit en 1838, est un diplomate érudit. Il entra, en 1861, dans la carrière en 1860, secrétaire à l'ambassade à Pétersbourg, puis à l'ambassade à Londres, en qualité de sous-secrétaire d'Etat permanent aux Affaires étrangères.

Le remboursement de l'emprunt français en Amérique

On sait que le 15 octobre prochain arrive à échéance l'emprunt de 500 millions de dollars contracté conjointement en 1915, par les gouvernements britannique et français, la part de chacun de ceux-ci étant de 250 millions de dollars.

Les moyens de faire face à ce remboursement n'avaient pas été sans donner lieu sur les différents marchés intéressés à des préoccupations qui se sont traduites ces temps derniers dans la presse par des informations généralement erronées.

BUSINESS COLLEGE

Tout le monde se plat à reconnaître que nos alliés américains possèdent, à un degré élevé, le sens pratique des affaires; on attribue leur succès à la préparation qu'ils reçoivent dans les collèges d'affaires, en grand nombre aux Etats-Unis.

5 HEURES DU MATIN DERNIÈRE HEURE 5 HEURES DU MATIN

LE CONFLIT POLONO-LITHUANIEN L'APPEL DE LA POLOGNE A LA SOCIÉTÉ DES NATIONS

Le gouvernement polonais a pris des mesures pour empêcher tout contact entre ses troupes et les troupes lithuanienes, mais il demande l'évacuation du territoire polonais par les Lithuaniens, sinon il sera obligé de se considérer en état de guerre avec la Lithuanie.

LES SPHÈRES OFFICIELLES TÉMOIGNENT D'UNE CONFIANCE OPTIMISTE DANS LE RÈGLEMENT DE CE CONFLIT

VARSOVIE, 7 septembre. — Le gouvernement polonais a adressé au secrétaire de la Ligue des nations la dépêche suivante: «Le moment de la retraite des armées polonaises, le gouvernement lithuanien a conclu un arrangement avec le gouvernement bolchevique de Moscou, par lequel le gouvernement lithuanien autoriserait l'armée rouge à profiter du territoire polonais pour son passage et pour l'établissement d'un camp militaire.

Le fait constaté par lui-même une atteinte directe à la neutralité que devait observer la Lithuanie dans la guerre entre la Pologne et les soviets.

ENVER PACHA COMMANDERAIT LES FORCES ROUGES CONTRE LES INDES ANGLAISES

ZURICH, 7 septembre. — D'après un radio allemand, des nouvelles de Moscou annoncent que, sur la demande de Lenine et de Trotsky, Enver pacha a été nommé commandant en chef des forces bolcheviques qui s'avancent vers les Indes.

Symptômes de détente en Italie

ROME, 7 septembre. — On croit savoir que les industries auraient décidé de reprendre les négociations, à condition que toutes les usines et les établissements soient préalablement évacués.

Un tremblement de terre en Italie

ROME, 7 septembre. — On annonce de Milan et de Gênes qu'une secousse de tremblement de terre assez sensible a été ressentie dans ces deux villes, ce matin, à 7 h. 35.

La chasse aux rats ouvrira dimanche prochain

M. Aulrand, préfet de la Seine, a fait connaître hier, les dispositions prises par son administration pour la destruction des rats.

M. MILLERAND DANS LES PAYS RHÉNANS

Le président du Conseil visite les bords du Rhin.

COBLENCE, 7 septembre. — A 9 heures à peu près la revue des troupes françaises de Bonn sur le Hofgarten, vaste terrain de jeu encadré d'arbres.

Le président du Conseil, le maréchal Foch, les généraux Deuzotte, Leconte, MM. Tirard, Reibel passent sur le front des troupes, puis reviennent se placer devant le Koenigsfort, et le défilé, bien horzontal commence aussitôt.

Avant de quitter Bonn, M. Millerand voulut, dans une pensée qui sera unanimement approuvée, se rendre à la maison natale de Beethoven, pour rendre hommage à ce grand génie de l'art musical.

Après avoir remonté le Rhin en automobile, admirant le paysage rhénan, sous un soleil qui avait joyeusement fait son apparition, M. Millerand et sa suite arrivèrent à Weisentum. Au sommet de la petite ville, le cortège présidentiel passa entre une double haie de soldats français.

M. Millerand pénétra dans la crypte où repose depuis vingt ans le corps du général Foch. On se rappelle que les cendres du héros furent retrouvées au printemps dernier dans le fort Franz de Coblenze, où il avait été enterré par les Allemands sous l'épithète anonyme: « Ici repose un général ».

Le président a déposé sur le tombeau une palme aux couleurs françaises; puis, après s'être incliné, le cortège repartit salué par la fanfare.

A Coblenze On traverse sans arrêter de nombreuses localités, sous les regards curieux des habitants, et l'on arrive à Coblenze à midi 45.

Dans un faubourg de la ville, au cimetière français, s'éleva le monument funéraire de Marceau. Une cérémonie brève se déroula en silence. M. Millerand déposa une palme commémorative, relut l'inscription bien connue de la pyramide ainsi que l'épithète ainsi conçue: « Qui tu sois, ami ou ennemi, de ce jeune héros respecte les cendres ».

M. Millerand se rend ensuite au palais de la haute commission, où il est, avec le maréchal Foch et M. Reibel, l'hôte de M. Tirard.

NÉGOCIATIONS ACHEVÉES

LA CONVENTION MILITAIRE FRANCO-BELGE EST DÉFINITIVE

Le maréchal Foch et le général Magline se sont rencontrés lundi à Bonn et ont arrêté certaines modifications techniques à apporter à l'accord passé.

BRUXELLES, 7 septembre. — Le général Magline a rencontré, lundi dernier, à Bonn, en Allemagne, le maréchal Foch, et s'est mis d'accord avec celui-ci sur certaines modifications techniques à apporter au texte primitivement arrêté de la convention militaire franco-belge.

Les lettres entre les deux gouvernements seront échangées dans le courant de cette semaine. Le cabinet belge, qui se réunit jeudi matin, sera saisi du texte définitivement arrêté entre les deux pays. Le général Magline, arrivé à Bruxelles cet après-midi, a été reçu par M. Janson, ministre de la Défense nationale, auquel il a pu annoncer son plein accord avec le maréchal Foch.

LA QUESTION DES GRÉVISTES DE LA FAIM

On discute les conditions d'une libération

LONDRES, 7 septembre. — La Pall Mall Gazette croit savoir qu'une importante conférence concernant la situation causée par la grève de la faim, tant à la prison de Gork qu'à celle de Brixton, a eu lieu aujourd'hui entre M. Bonar Law, sir Ha-nar Greenwood et sir Neil et M. Mac Ready.

Une déclaration n'a encore été faite dans les milieux sion-feiniers; mais on nous informe qu'une réponse va être publiée incessamment.

On ne n'est pas le lapin qui a comencé et que si les agents de l'autorité anglaise en Irlande consentaient à abandonner les attaques illégales, les attentats à la vie et aux biens des sujets irlandais, un résultat pourrait être atteint.

M. Lloyd George de retour à Londres

LONDRES, 7 septembre. — M. Lloyd George est arrivé ici ce soir. Il est rentré directement sans passer par Paris.

Les monarchistes bavarois contre la Prusse

BERLIN, 7 septembre. — Le comte Karl Bothmer, chef des royalistes bavarois, a déclaré à un journaliste hongrois: « La Bavière appartient aux Bavarois et ceux-ci n'admettent pas que leur destinée se décide à Berlin, parce que Berlin est considéré comme la tête de pont de l'Internationale ».

La Bavière doit se défendre contre la Prusse et contre le Nord, tout à la fois. Pour cela, elle n'a qu'un moyen, c'est l'armée.

M. MILLERAND DANS LES PAYS RHÉNANS

Le président du Conseil visite les bords du Rhin.

COBLENCE, 7 septembre. — A 9 heures à peu près la revue des troupes françaises de Bonn sur le Hofgarten, vaste terrain de jeu encadré d'arbres.

Le président du Conseil, le maréchal Foch, les généraux Deuzotte, Leconte, MM. Tirard, Reibel passent sur le front des troupes, puis reviennent se placer devant le Koenigsfort, et le défilé, bien horzontal commence aussitôt.

Avant de quitter Bonn, M. Millerand voulut, dans une pensée qui sera unanimement approuvée, se rendre à la maison natale de Beethoven, pour rendre hommage à ce grand génie de l'art musical.

Après avoir remonté le Rhin en automobile, admirant le paysage rhénan, sous un soleil qui avait joyeusement fait son apparition, M. Millerand et sa suite arrivèrent à Weisentum. Au sommet de la petite ville, le cortège présidentiel passa entre une double haie de soldats français.

M. Millerand pénétra dans la crypte où repose depuis vingt ans le corps du général Foch. On se rappelle que les cendres du héros furent retrouvées au printemps dernier dans le fort Franz de Coblenze, où il avait été enterré par les Allemands sous l'épithète anonyme: « Ici repose un général ».

Le président a déposé sur le tombeau une palme aux couleurs françaises; puis, après s'être incliné, le cortège repartit salué par la fanfare.

A Coblenze On traverse sans arrêter de nombreuses localités, sous les regards curieux des habitants, et l'on arrive à Coblenze à midi 45.

Dans un faubourg de la ville, au cimetière français, s'éleva le monument funéraire de Marceau. Une cérémonie brève se déroula en silence. M. Millerand déposa une palme commémorative, relut l'inscription bien connue de la pyramide ainsi que l'épithète ainsi conçue: « Qui tu sois, ami ou ennemi, de ce jeune héros respecte les cendres ».

M. Millerand se rend ensuite au palais de la haute commission, où il est, avec le maréchal Foch et M. Reibel, l'hôte de M. Tirard.

LA PETITE IDOLE Roman inédit

SARAH BERNHARDT

XXV (Suite.)

— J'espère, mon cher directeur, reprit le duc, que vous voudrez bien nous faire répéter demain. Si quelque chose cloche, il nous restera toujours la matinée d'après-demain, puisque la fête ne commence qu'à deux heures et demie.

— Mesdames, mesdemoiselles, messieurs les artistes, je vous prie d'être exacts demain pour la répétition des tableaux vivants, à dix heures du matin. Tout artiste en retard paiera une amende de cent francs pour les pauvres de la duchesse.

Et comme on entendait des protestations: — Il y a le quart d'heure de grâce accordé dans tous les théâtres, mais pas une minute de plus. Mon sous-régisseur (il montrait Louis de Marsel) est chargé de recueillir les amendes.

Tout le monde suivit le mouvement de la duchesse douairière qui venait de se lever. Le duc s'approcha Maurice: — Je voudrais bien causer avec vous de mille choses qui nous intéressent, nous, et sont sans importance pour les spectateurs. Une cigarette?

— Ils étaient arrivés au bout de la terrasse. Un joli parasol chinois ombrageait ce coin délicieux. Le duc et Maurice s'installèrent dans des rocking chairs.

— Je vous prie, monsieur Renaud, de me donner votre parole que ce que je vais vous dire sera pour vous seul.

Le jeune homme se réjoua. — Je ne puis engager ma parole, monsieur, sans connaître au moins le sujet dont vous voulez m'entretenir.

— Alors, répliqua Maurice, il s'agit aussi du comte Styvens? — Indirectement, oui. Maurice s'était levé.

— Je ne dois pas vous entendre, car mon devoir d'honnête homme me ferait à parler.

— Le duc réitérait un instant. — Le duc bien sûr, vous jugerez, quand vous m'aurez entendu de ce que vous aurez à faire, je vous laisse libre!

XXVI — J'aime votre cousine Espérance; elle est fiancée au comte Albert, mais elle ne l'aime pas.

— Maurice avait jeté sa cigarette et le corps penché en avant, les mains croisées, le regard au sol, il écoutait.

— Je lui ai fait « agacement la cour pendant un an; je m'en accuse, car je n'avais alors que l'intention précise. Une visite à Penhouët avait cependant singulièrement changé mon opinion sur cette jeune fille. L'atmosphère de beauté, de calme dans laquelle elle vivait, le respect sympathique que j'éprouvais pour M. et Mme Darbois, cette ambiance intellectuelle et pure m'avaient laissé une impression de charme à laquelle je ne pouvais échapper.

La vie mondaine, si factice, si vide d'intérêt, que j'avais menée jusqu'alors, sans rien laisser derrière elle, cette vie, dis-je, me sembla tout à coup pesante. Je pensais sans cesse à l'adorable enfant, que j'avais vu à Penhouët, plus lumineuse que la flamboyante lumière qui l'enveloppait. Je voyais et n'appris l'accident arrivé à votre cousine et au comte Styvens qu'à mon retour à Paris. C'est alors que je vous écrivis pour vous demander des nouvelles.

— Puisque vous m'avez fait l'honneur de me prendre pour confident, j'espère que vous direz que le petit guet-apens dans lequel vous avez attiré Espérance ce matin.

Le duc l'arrêta: — Ce guet-apens était un moyen vul-

gaire, théâtral et indigne. Je vous épargne l'ennui d'avoir à me le dire. J'allais me présenter aux jeunes filles quand j'ai entendu prononcer mon nom par votre cousine. Je me suis alors tenu coi dans l'espoir d'apprendre quelque chose. Quel homme eût agi autrement? J'ai entendu ces mots dits à Mlle Harcourt: « Ouf! la présence du duc de Morlay me bouleverse; je ne sais pas si c'est cela l'amour, mais cette émotion me confirme que je n'aime pas Albert. » Elles avançaient vers le bosquet, prêtes à y entrer. J'ai dû sortir de ma cachette, vous savez sans doute le reste. Le ci qui vous savez cet enfant et son regard plein de reproche m'ont bouleversé. J'ai compris à cette minute que j'aimais réellement, que mon désir de me venger d'Albert n'était qu'un vain manifeste d'orgueil, que le guet-apens était une lâche concession faite à ma réputation de séducteur.

Il haussa les épaules avec mépris. — L'homme que je voulais être a quitté l'homme que je suis, et maintenant, monsieur Renaud, voici ce que je désire que vous sachiez. Espérance Darbois m'aime, j'en ai eu la conviction à cette répétition. Je l'aime ardemment. Elle ne sera pas heureuse avec Albert, et je veux l'épouser. Je n'emploierai aucun moyen licite, comme disent les hommes de loi. D'autre part, je n'éprouverai aucun remords de voir brisée les fiançailles de votre cousin. Ma fortune est le don de ce d'Albert; il est comte, je suis duc, et, de plus, Français.

— Mais oui est son vrai bonheur, je veux dire son bonheur durable? — La lune s'était levée radieusement pure. Ils dominaient du haut de la terrasse toute la partie du parc fleuri qui descendait en pente douce jusqu'à l'immense bassin.

— Dans une barque, les deux jeunes filles rampaient. Elles étaient seules. Leurs silhouettes charmantes se dessinaient nettement. Le duc, grave et les bras croisés, les regarda longuement, puis, s'arrachant à sa méditation: — Vous me laissez libre d'agir? demanda-t-il.

— Absolument! — A demain, dit Maurice en lui serrant la main.

Le duc resta seul sur la terrasse. Il vit le jeune homme descendre rapidement vers le lac. Il l'entendit héler les jeunes filles, monter avec elles dans la barque, puis disparaître après lui avoir adressé, avec l'écharpe de Geneviève, un signal d'adieu.

— Pour qui ce signe? demanda Espérance. — Pour le duc de Morlay, avec lequel je viens de causer longuement.

— A propos de la répétition? — Non, à propos de toi. — De moi... Je ne comprends pas. Qu'avait-il à te dire sur moi?

— Ce matin, il a surpris, avant de se montrer, la conversation avec Geneviève. — Ah! mon Dieu, il sait que je l'aime, je suis perdue... Maurice arrêta brusquement les rames: — Tu l'aimes?... Mais ce n'est pas cela tout à fait que tu as dit à Geneviève.

(A suivre.) SARAH BERNHARDT. Traduction, reproduction et adaptation réservées pour tous les pays. Copyright by Sarah Bernhardt 1920.

EN PAGE 5: LES MAUVAIS COMPTES ET LES BONS AMIS CONTE INÉDIT par ADRIEN VELY

LA LOI SUR L'EXPORTATION DES ŒUVRES D'ART

La loi relative à l'exportation des œuvres d'art a été promulguée hier. En voici le texte:

ARTICLE PREMIER. — Les objets présentant un intérêt national ou d'art ne pourront être exportés sans une autorisation du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, qui devra se prononcer dans le délai d'un mois à partir de la déclaration fournie à la douane par l'exportateur.

Ce classement sera applicable aux objets d'ameublement antérieurs à 1830, aux œuvres de peintres, graveurs, dessinateurs, sculpteurs, décorateurs, datées depuis plus de vingt ans à la date de l'exportation, ainsi qu'aux objets provenant de fouilles pratiquées en France.

Art. 2. — Les objets auxquels l'autorisation d'exporter aura été refusée seront, par dérogation à l'article 16 de la loi du 31 décembre 1913, inscrits d'office sur la liste de classement. Ce classement sera valable pour une période de cinq années et renouvelable.

Art. 3. — L'Etat a le droit de retenir, soit pour son compte, soit pour le compte d'un département, d'une commune ou d'une abbaye, tout objet public, au prix fixé par l'exportateur, les objets proposés à l'exportation.

Ce droit pourra s'exercer pendant une période de six mois.

Art. 4. — Les objets antérieurs à 1830 et les œuvres de peintres, sculpteurs, graveurs, dessinateurs, décorateurs, datées depuis plus de vingt ans et dont l'exportation aura été laissée libre, seront frappés à l'exportation d'un droit de: 15 0/0 de leur valeur jusqu'à 5.000 francs; 20 0/0 pour la valeur comprise entre 5.000 et 20.000 francs; 25 0/0 pour une valeur supérieure à 20.000 francs.

Cette taxe, non plus que les autres dispositions de la présente loi, ne s'appliquera pas aux œuvres d'art importées au 1er janvier 1914, à l'entrée, toute justification devant être fournie par l'importateur.

Art. 5. — Quiconque aura exporté ou tenté d'exporter des objets en fraude des dispositions de la présente loi, sera puni d'une amende de moins égale au double de la valeur desdits objets, lesquels seront saisis et confisqués au profit de l'Etat. En cas de récidive, le délinquant sera en outre puni d'un emprisonnement de six jours à trois mois.

L'article 163 du Code pénal est applicable.

L'ENTREVUE D'AIX-LES-BAINS RAPPROCHERAIT LES POINTS DE VUE ITALIEN ET FRANÇAIS SUR LA RUSSIE

COBLENCE, 7 septembre (De notre envoyé spécial). — On dit que M. Millerand, après l'entrevue d'Aix-les-Bains, irait en Suisse saluer M. Motta, Président de la Confédération. La conférence de Bruxelles serait reculée jusqu'à la fin d'octobre.

Un des buts principaux de la conférence d'Aix est d'amener un changement dans l'attitude effective de l'Italie à l'égard du gouvernement des soviets, attitude qui ne s'accorde pas complètement jusqu'ici avec les principes affirmés par M. Giolitti à Lucerne. On peut espérer que la rencontre de M. Millerand avec M. Giolitti rapprochera l'Italie de ses alliés après un moment de désaccord. De source officielle, on dit que les accords économiques et industriels franco-italiens paraissent en l'une voie d'aboutissement.

NOS LOISIRS sont le journal du "chez-soi" du "home", comme disent les Anglais. Leurs illustrations & leurs articles sont pleins de charme et d'intérêt. Achetez NOS LOISIRS une fois, par curiosité, vous les achèterez ensuite régulièrement par conviction. Le Numéro ne coûte qu'1 fr. 50.

LE MONDE

B L O C - N O T E S

THÉÂTRES

INFORMATIONS

Après une saison à Brides-les-Bains, M. et Mme Valsamachi sont de retour à Paris.
La comtesse Stanislas de Montebello est partie hier, pour Biarritz.
Le comte de la comtesse Armand de Charville...

FIANÇAILLES

On annonce les fiançailles de Mlle Geneviève de Charrette, fille de M. François de Charrette, député, et de Mme, avec le baron Pierre de Groussin-Gretet...

MARIAGES

Le 6 septembre a été célébré, dans l'intimité, en l'église Saint-Ferdinand des Ternes, le mariage de Mlle Yvonne Patin, fille de M. Henry Patin, industriel, décédé, et de Mme, née Jeanne Urbain...

Ces jours derniers, en l'église Notre-Dame de Gray, a été célébré le mariage de Mlle Boutaud de Lavillon, fille du général Boutaud de Lavillon et de Mme, née de Beanne...

Les témoins du mariage étaient : le colonel Boré-Verrier, commandant le 4<sup>e</sup> chasseurs, et le comte Para d'Audert, son oncle...

Hier a été célébré, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, le mariage de Mlle Marthe Bourdeau, fille de M. Jean Bourdeau, membre de l'Institut...

Les témoins étaient, pour la mariée : MM. Octave Homberg, son oncle, et Étienne de Nalèche, directeur du Journal des Débats...

Hier mardi, en la chapelle Sainte-Anne de Toulouse, a été célébré le mariage du comte H. de Navrois avec Mlle G. de Fournas de La Brosse.

DEUILS

Un service solennel pour le repos de l'âme de Mgr Amette, cardinal-archevêque de Paris, a été célébré hier matin, à la chapelle de la Mission espagnole de la rue de la Pompe.

Mme de Briz, veuve du conseiller à la Cour d'appel de Douai, vient de mourir à Briz, dans la Manche. Elle était la petite-fille du baron de Noël, chevalier de Saint-Louis...

L'Administration d'Excelsior prie ses lecteurs d'adresser les notes de Naissances, Mariages, Décès, à l'Office des Publications, boulevard Poissonnière, 24...

Le congrès des cheminots

Le congrès national de la Fédération des cheminots s'est réuni hier, à la Maison des Syndicats, rue Grange-aux-Belles. Les extrémistes ont réussi à faire nommer M. Monmousseau président...

Chute mortelle de deux aviateurs en Suisse

ZÜRICH, 7 septembre. — Ce matin, vers 9 h. 30, un avion est tombé dans le lac de Zollikon, près du casino. On suppose qu'il s'agit d'un avion de tourisme...

Le cardinal Amette et la Pologne

Feu le cardinal Amette poursuivait dans son cœur ardent le don de prophétie comme les grands pasteurs des âges apostoliques. La Renaissance, réunissant en bouquet, il y a juste neuf mois, des témoignages et des vœux en faveur de la Pologne...

Comme le serpent

Tous rameaux morts et branches pourries, soupire, dans le livre de la jungle, le serpent que son poids énorme empêche, au temps de sa vieillesse, de se suspendre aux arbres de la forêt.

Les vacances

Elles ont désappointé cette année de bien nombreux touristes, les vacances tant attendues... Ainsi se plaignent les Parisiens qui s'enfuyèrent vers le nord ou vers l'ouest...

Un problème pour les naturalistes

Au mois de mars dernier, raconte, un campagnard, une poule fut chargée de couvrir quelques œufs d'oie dont un seul vint à bien. L'oison fut gâté par la poule comme il convient d'un fils unique...

MANTEAUX

GRAND CHOIX - PRIX AVANTAGEUX 3, Rue du Louvre, 3 PARIS-TAILLEUR

RESTAURANT PLAZA

25 Avenue Montaigne LE PLUS ÉLÉGANT DE TOUT PARIS

Tous Dactylos

AVEC LA VIROTYP Machine à Ecrire Française Depuis 75 francs. - Notice franco. 80, Rue Richelieu, PARIS

LE CHAMPION DU MONDE DE GRAND FOND DU PIANO



ON PROCÈDE A LA TOILETTE DU SOIR DU PROFESSEUR KEMP SANS QU'IL CESSE DE JOUER

Le professeur Albert Kemp, qui a des idées personnelles touchant la musique, tend à prouver que l'exécutant qui joue le plus longtemps sans défaillance est supérieur à l'artiste qui tient ses auditeurs sous le charme pendant quelques minutes.

Le jans, aussitôt, recouvrait soigneusement d'une bonne couche d'herbe arrachée aux touffes voisines. Et l'on se demandait bien ce qui se passait dans les étroites cervelles de ces deux volatiles!

L'HOTEL BON MARCHE

Tous ceux qui ont traversé le Grand-Saint-Bernard connaissent l'hospice fameux, dont les portes sont toujours ouvertes. Alors que la route est longue et que la montagne apparaît redoutable, l'accueil est doux que l'on reçoit dans cette maison.

Mais les temps sont changés. On ne respire plus dans ce lieu sacré. L'hospice du Grand-Saint-Bernard devra bientôt peut-être fermer ses portes.

La portée aérienne

« Follette », la chienne du lieutenant aviateur Roget, est presque célèbre. Quand l'excellent pilote quitta Paris en avion pour effectuer son tour d'Europe, nul n'ignorait que « Follette » l'accompagnait.

Les rats en justice

Nous rapporitions, l'autre jour, le cas singulier de chiens traduits en justice, mais il y a aussi les rats. Si l'on ne connaissait la bonhomie, la simplicité de nos pères, on aurait peine à croire le trait suivant.

Le congrès des cheminots

Le congrès national de la Fédération des cheminots s'est réuni hier, à la Maison des Syndicats, rue Grange-aux-Belles. Les extrémistes ont réussi à faire nommer M. Monmousseau président...

Chute mortelle de deux aviateurs en Suisse

ZÜRICH, 7 septembre. — Ce matin, vers 9 h. 30, un avion est tombé dans le lac de Zollikon, près du casino. On suppose qu'il s'agit d'un avion de tourisme...

Le cardinal Amette et la Pologne

Feu le cardinal Amette poursuivait dans son cœur ardent le don de prophétie comme les grands pasteurs des âges apostoliques. La Renaissance, réunissant en bouquet, il y a juste neuf mois, des témoignages et des vœux en faveur de la Pologne...

Comme le serpent

Tous rameaux morts et branches pourries, soupire, dans le livre de la jungle, le serpent que son poids énorme empêche, au temps de sa vieillesse, de se suspendre aux arbres de la forêt.

Les vacances

Elles ont désappointé cette année de bien nombreux touristes, les vacances tant attendues... Ainsi se plaignent les Parisiens qui s'enfuyèrent vers le nord ou vers l'ouest...

Un problème pour les naturalistes

Au mois de mars dernier, raconte, un campagnard, une poule fut chargée de couvrir quelques œufs d'oie dont un seul vint à bien. L'oison fut gâté par la poule comme il convient d'un fils unique...

UNE BIBLIOTHÈQUE THÉÂTRALE A LA COMÉDIE-FRANÇAISE

M. Auguste Rondel, le bibliophile bien connu, a offert de faire don de sa bibliothèque théâtrale, qui est magnifique, à la Comédie-Française. Des difficultés avaient surgi pour l'installation de ce don...

Les curieux en chaire

Lors de l'enterrement du cardinal Amette, samedi, quand les personnages officiels furent placés selon le protocole, on ouvrit les portes du sanctuaire pour permettre aux fidèles d'assister à l'office funèbre.

Lenine à New-York

On sait — ou on ne sait pas — que Lenine fut pendant de longues années un membre notoire des soviets socialistes-démocrates de New-York.

La fausse carte

Rien n'est ingénieux comme un Parisien avide d'assister, en dépit des barrières, consignes... à une cérémonie officielle. On le vit hier, l'autre jour, où quantité de curieux subtils pénétrèrent dans la cathédrale grâce à une simple carte de visite...

Les nouvelles soterias "Tangor"

Le Printemps exposera, à partir du jeudi 9 septembre, dans ses vitrines du boulevard Haussmann, la nouvelle collection de soieries qu'il vient de constituer avec le concours de la fabrique lyonnaise qui, comme on le sait, est sans vale dans le monde entier.

Un défi...

Quoi de plus vivifiant qu'une friction parfumée à l'eau de Cologne d'Orsay? Les raffinés ne l'ignorent pas et, grâce à cette préparation hygiénique, semblent défier les intempéries et les malaises qui en résultent.

Les Chevaliers de Colomb

... retour d'Italie, se sont arrêtés à Monte-Carlo, où ils ont été l'objet d'une manifestation enthousiaste de la part de la colonie française et de nombreux étrangers venus dans la principauté pour la saison des bains de mer.

PONT DES ARTS

On annonce la découverte d'un opuscule inédit de Renan, qui sera prochainement publié dans la Revue de Paris, par M. Jean Pommer, avec l'approbation de M. N. Renan. Il s'agit d'un Essai psychologique sur Jésus-Christ, écrit en 1845, alors que Renan, alors âgé de vingt-deux ans, était au séminaire de Saint-Sulpice.

LA CUEILLETTE INTERROMPUE



— Cher Henry !... — Qu'y a-t-il, cher cœur ?... — Excusez-moi de vous déranger si souvent, mais j'ai encore laissé tomber mon mouchoir.

LA GIGALE annonce pour VENDREDI PROCHAIN le GRAND GALA DE CENTIÈME de LA COURSE A L'AMOUR

Bureau de locat. spéc. ouvert de 11 h. à 7 h.

A L'APOLLO

TOUS LES JOURS, DE 5 H. A 7 H. Les Théâtres dans les plus élégants. Tous les soirs, de 9 h. 30 à minuit 30. Les Soirées cancanes les plus gaies.

MONTE-CARLO SAISON D'ÉTÉ

HOTEL DE PARIS RÉPUTATION MONDIALE Chauffage central A PROXIMITÉ DES TERRASSES DU CASINO Ouvert toute l'année

L'ART DE SE MEUBLER

Comme nous l'avons dit dans notre article du 23 mai, un intérieur moderne ne saurait se passer de la précieuse innovation que constitue, en matière d'ameublement, un mobilier interchangeable dont les six éléments combinables et transformables se prêtent à toutes les modifications possibles.

LE "TIP" remplace le Beurro

82, r. Rambuteau et 108, r. St-Lazare (2<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> arr.)

PROGRAMME DES SPECTACLES

Théâtres ayant effectué leur clôture annuelle : Apollo, Th. des Champs-Élysées, Comédie des Champs-Élysées, Mathurins, Th. des Arts, Th. de la Madeleine, Vieux-Colombier, Potinier, Casino de Paris, Cirque Métrano. EN MATINÉE : Grand-Guignol, 14 h. 30 ; Olympia, 14 h. 30 ; Mari-Grand, 14 h. 30, même spectacle que le soir.

Le règlement des réquisitions ennemies

Les habitants des régions libérées qui ont été l'objet de réquisitions de la part de l'ennemi ont le droit de porter le montant de ces réquisitions sur leur demande d'indemnité de dommages de guerre. Ceux d'entre eux qui ne sont pas détenteurs d'un bon régulier peuvent en obtenir un, émanant des autorités militaires.

M. Hubert, sénateur, inaugure un monument aux morts dans les Ardennes

CHARLEVILLE, 7 septembre. — M. Lucien Hubert, sénateur des Ardennes, rapporteur du budget des Affaires étrangères, a prononcé à Beaulieu (Ardennes) l'inauguration d'un monument aux morts de la guerre, un discours dans lequel, après avoir salué la mémoire des soldats tombés au champ d'honneur et indiqué les conditions essentielles de la résurrection des départements dévastés, il a passé en revue les principales questions de la politique extérieure de la France, et défini le caractère que doivent revêtir nos relations.

On va reprendre les Pilules Pink.

Chez les personnes de notre génération, il n'est pas rare de trouver celle ou celui qui, lorsqu'il ne se sent pas très bien, dit : « Eh bien ! on va reprendre les Pilules Pink ! » On les a prises déjà une fois, deux fois, quelques mois avant ou à quelques années d'intervalle et elles ont toujours donné satisfaction. Alors, il n'y a pas à changer. Aujourd'hui, c'est Mlle Marie Jalabert, de Salles-sur-l'Hers-Mézerville (Aude), qui écrit :

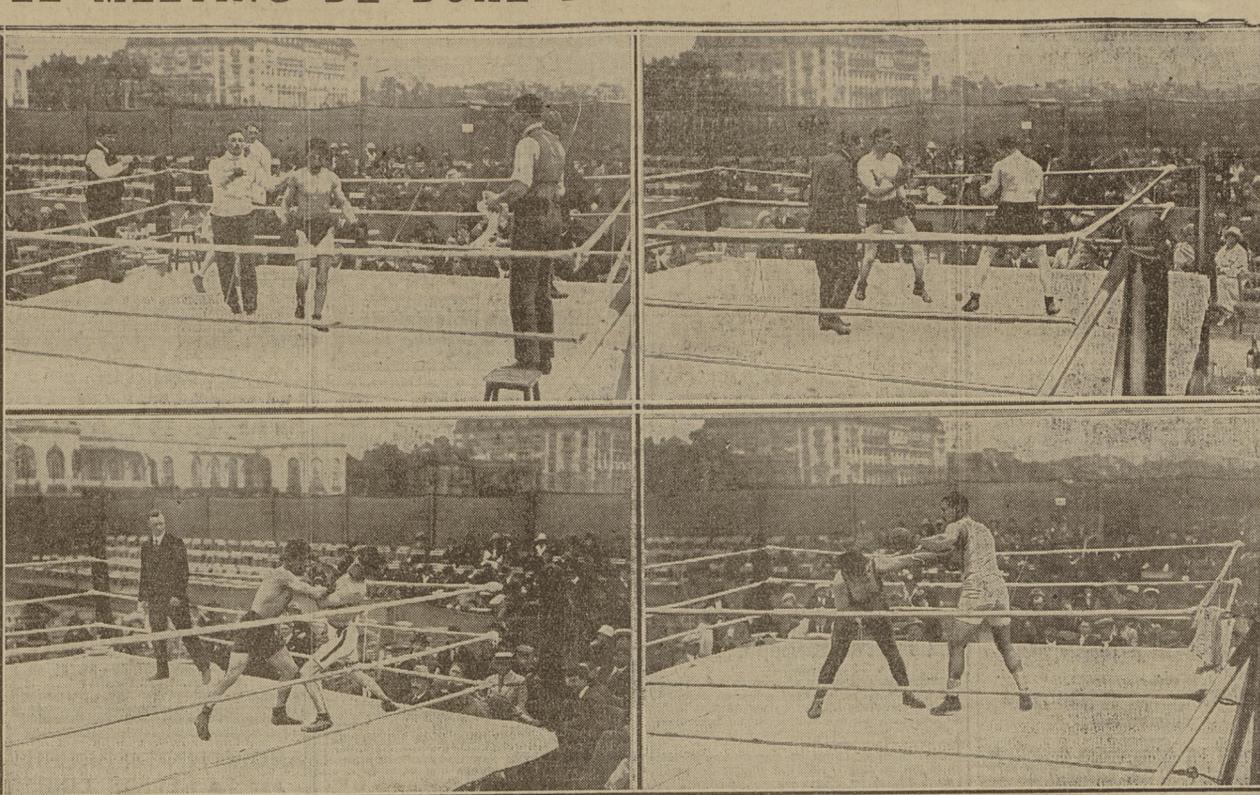


Mlle Marie Jalabert

« Il y a peu de temps, me trouvant dans un état grave d'anémie, n'ayant plus de courage, plus de forces, plus d'appétit, dépassant tous les jours, je me suis résolue à reprendre les Pilules Pink, qui m'avaient tant de bien quand j'avais sept ans. Comme la première fois, dès que j'ai eu pris la première boîte, je me suis sentie beaucoup mieux, je n'avais plus de maux de tête, je me sentais beaucoup plus forte. Je n'ai pas tardé à me trouver de nouveau en bonne santé. Je vous remercie pour votre bon remède. »

Farine lactée NESTLÉ le meilleur succédané du lait maternel. Demandez la Brochure 'L'ALIMENTATION de l'ENFANT' 16, rue Paroissien, Paris.

LE MEETING DE BOXE DE LA PLAGE DE DEAUVILLE



LES QUATRE « EVENTS » DE LA TROISIEME JOURNEE DU TOURNOI DE BOXE NORMAND

1. Le match Tiffeli-Jim Weite, dans lequel ce dernier a été battu au septième round ; 2. Le match Ali Harris (culotte noire) contre Manseau (culotte blanche), celui-ci étant battu aux points ; 3. Le match de Joe Beckett. — (Phot. « Excelsior ».)

DANS LA LÉGION D'HONNEUR

MINISTÈRE DE LA JUSTICE. Commandeurs. — MM. Théodore Lescaoué, procureur général près la cour d'appel de Paris ; Blondel, avocat général près la cour de cassation. Officiers. — MM. Jules Noël, maître des requêtes, secrétaire général du Conseil d'Etat ; Reverdin, premier président de la cour d'appel de Paris ; Joseph Dubois, directeur de l'office de législation étrangère et de droit international au ministère de la Justice.

MINISTÈRE DES PENSIONS. Officiers. — MM. Maurice Roger, inspecteur général de l'instruction publique, membre de l'office national des mutilés ; Emile Lévy, membre de la chambre de commerce de Marseille. Chevaliers. — MM. Charles Valentin, directeur au ministère des Pensions ; Delacour, chef de bureau au ministère des Pensions ; Gauthier, chef de bureau au ministère des Pensions ; Laurey, chef de section à l'office national des mutilés ; Marcel Lehmann, membre de l'office national des mutilés ; Tissot, vice-président du comité départemental des mutilés de Seine-et-Oise ; Prat-Noilly, vice-président du comité départemental des pupilles de la nation des Bouches-du-Rhône ; Elchthal, maire de Montgros-Dammartin ; Dumont, pensionnaire aux invalides.

MINISTÈRE DE LA MARINE. Officiers. — MM. Roulin, Villard, Dupont, Berthe de Berthe, Rey (inventeurs). Réserve. Commandeurs. — Le capitaine de frégate de réserve Robaglia ; le commissaire en chef de première classe de réserve Olivier.

La promotion exceptionnelle

Le ministère de la Justice nous communique la note suivante : Le garde des Sceaux, ministre de la Justice, vient de faire connaître à ses collègues que, sur sa demande, le conseil de l'ordre de la Légion d'honneur a délibéré de nouveau sur les difficultés que soulève l'application de la disposition de la loi du 16 août 1920, aux termes de laquelle « seront seuls considérés comme ayant des titres exceptionnels les candidats au brevet qui n'ont pas été admis, au cours des hostilités, à aucun bénéfice sur les commandes qu'ils ont reçues pour la défense nationale ».

Le conseil, après avoir pris connaissance des nouvelles réquisitions qui lui ont été fournies, estime que la disposition précitée concerne uniquement les personnes qui ont reçu directement des commandes pour la défense nationale. Afin d'assurer l'exécution de cette disposition, le conseil a annexé par les ministères intéressés, à chaque proposition, une déclaration par laquelle le candidat présenté affirmait, ou bien qu'il n'a pas reçu, au cours des hostilités, de commandes pour la défense nationale, ou bien qu'il n'a pas réalisé, au cours des hostilités, aucun bénéfice sur les commandes faites pour la défense nationale. Cette déclaration sera conservée par la grande chancellerie, et si, ultérieurement, il est reconnu qu'un légionnaire a été déclaré en violation de cette disposition de la loi, celui-ci sera déferé au conseil de l'ordre, aux fins disciplinaires.

Promotion normale

Sont nommés : Chevaliers. — MM. Alexandre Bénazet, secrétaire général de la commission de répartition des fonds du parti mutual ; le docteur Daday, directeur de l'Asile d'aliénés d'Evreux ; le docteur Daniel, médecin en chef de l'Assistance publique ; Pierre Dubois, directeur de la Compagnie d'assurances générales sur la vie ; Camille Herwegh, directeur des Forges d'Henrebont (Morbihan) ; René Mortier, chef de cabinet ; Georges Rossignol, inspecteur d'académie de l'Aube.

Promotion exceptionnelle

Sont promus ou nommés : Officiers. — MM. le docteur Léon Bernard, professeur à la Faculté de médecine de Paris ; le docteur Berthoin, membre du conseil supérieur de la mutualité ; Maxime Dueroet, vice-président du comité de patronage des habitations de bon marché du département du Nord ; le docteur Guinard, directeur du sanatorium de Bigny (Seine-et-Oise) ; le docteur Soulioux, chirurgien en chef de l'hôpital Beaujon ; le docteur Démon, chirurgien en chef de l'hôpital-Dieu, à Bourges ; le docteur Wallich, professeur agrégé à la Faculté de médecine.

Chevaliers. — Mme Berot-Berger, présidente de la Croix-Rouge française (section de Saint-Quentin) ; M. le docteur Berquet, chirurgien en chef des hôpitaux de Calais ; Mlle Chaptal de Chanteloup, présidente du Vétérinaire du prisonnier de guerre ; Mme Cognac, née Jay, fondatrice d'œuvres de bienfaisance ; MM. Eugène Courtin, président de la caisse d'épargne autonome de Lens ; le docteur Duriau, directeur du service maritime sanitaire à Dunkerque ; le docteur Hamel, inspecteur de l'assistance publique du département du Nord ; le docteur Humbert, président-fondateur de l'œuvre de pro-

LES CONTES D'«EXCELSIOR»

LES MAUVAIS COMPTES ET LES BONS AMIS

par ADRIEN VÉLY

— Le seul argent qui m'ait été rendu, nous dit Serneuse, est de l'argent que je n'avais pas prêté. Et pourtant, à l'époque où ce fait mémorable se passa, j'aurais été fort empêché de prêter de l'argent à qui ce soit, vu que j'étais couvert de dettes. Mais je m'aperçois que mes paroles sont plutôt voilées d'obscurité. Aussi me semble-t-il raisonnable de vous raconter l'aventure telle qu'elle s'est passée. Elle est, d'ailleurs, sinon très morale, du moins assez instructive.

« J'étais donc couvert de dettes. Un tel état fut le mien pendant près de quinze années. Ça ne m'empêcha pas, plus tard, de faire fortune et de les payer subséquemment. Au fond, voyez-vous, malgré le proverbe, il n'y a rien de tel que de s'enrichir, pour payer ses dettes. « J'étais donc couvert de dettes. Ma famille m'était déjà venue plusieurs fois en aide. Mais les subsides qu'elle leur attribuait, et qui étaient de rétablir mes affaires, avaient été follement dissipés par moi. Il n'y avait plus de doute que je ne fusse un incurable mauvais sujet. « On voulut cependant tenter auprès de moi un suprême effort. Je fus, un jour, convoqué par M<sup>e</sup> Radigone, notaire, qui était ma bête noire, et que je me tint ce langage : « Les vôtres sont désespérés de votre conduite. Mais ils voudraient faire tout ce qui est humainement possible pour vous empêcher de déshonorer un nom universellement respecté jusqu'à présent. Ils savent l'emploi coupable que vous avez fait des fonds reçus par vous à différentes reprises pour liquider votre situation. Ce n'est donc pas à votre conscience qu'ils s'adressent aujourd'hui pour payer vos dettes ; c'est à mon ministère. Vous allez me remettre la liste de vos créanciers. Je les désintéresserai jusqu'au dernier. Votre famille espère que ce dernier sacrifice vous touchera enfin, et sera pour vous une occasion de rentrer dans le droit chemin. « Touché, je le fus, littéralement, jusqu'aux larmes. La bonté de mes parents, à défaut de leur confiance, me bouleversait. Et, pendant un temps très bref, je pris la résolution de m'amender. Je rentrai chez moi, et le dessein bien arrêté de faire un compte exact et détaillé de toutes les sommes que je devais, capital et intérêts — quels intérêts ! — avec les noms de mes prêteurs.

« Je n'avais, d'ailleurs, pas tant de créanciers que vous pourriez vous le figurer. Je n'en avais que cinq. Je n'avais jamais fait d'indélictés à ceux qui m'avaient obligé. C'était une manière de leur prouver ma reconnaissance que de revenir à eux en cas de besoin. Et puis, quand vous avez fini par faire perdre aux gens pas mal d'argent, ils commencent à avoir confiance en vous. « Je dressai donc la liste de mes cinq créanciers. Et, tout en la dressant, je ne pus m'empêcher de penser que quatre, parmi eux, assez gentils garçons, auraient certainement consenti à attendre encore pendant quelque temps, avec de bonnes paroles. Un seul était dangereux, Molequin, un mauvais bougre, qui avait juré qu'il aurait ma peau, et, par surcroît, mes os. Alors, comme le besoin d'argent était plus pressant chez moi que le regret, je m'arrêtai à cette ingénieuse combinaison. Je fis le compte de Molequin. Je fis également les quatre autres comptes, mais je les fis sous les noms de quatre bons copains à moi, que j'eus soin de prévenir pour qu'ils eussent à me ristourner les sommes qui leur seraient versées par M<sup>e</sup> Radigone. Ils s'y engagèrent sur l'honneur. « Je dois dire que je ne tardai pas à éprouver, de leur côté, quelques désillusions. Quand M<sup>e</sup> Radigone se fut exécuté et que je fis, chez eux, ma tournée de recette, il me témoignèrent chacun une indubitable mauvaise volonté. L'un avait une lourde échéance et me demandait de patienter. L'autre était traqué par son propriétaire et s'était vu obligé de disposer des fonds. L'autre était allé au tripot et avait perdu. Quant à Dubois, mon meilleur, mon plus vieil ami, il me fit cette réponse dépourvue d'honnêteté et de cœur, mais pleine de logique :

« Voyons, mon vieux, si l'on t'avait confié une somme pour me la verser, tu la garderais, n'est-ce pas ?... Alors pourquoi veux-tu que je te verse une somme que j'ai reçue, et qui ne t'est, d'ailleurs, nullement destinée ?... »

« Et j'étais maintenant chez moi, la tête entre les mains, sans un sou, me demandant comment je parerais ce coup funeste, quand mon domestique — je n'ai jamais cessé d'avoir un domestique — introduisit Molequin. Celui-ci avait l'air furieux et me dit d'un ton menaçant :

« — Qu'est-ce qui vous arrive ?

« — Mais, mon cher...

« — Je vous prévient que je n'aime pas les mauvaises plaisanteries...

« — Je vous jure que...

« — Alors, c'est sérieux ?

« — Quoi donc ?

« — Vous payez ?

« — Mais oui...

« — Tout ?

« — Oui...

« — Vous devez être fou... ou malade...

« — Ni l'un ni l'autre... D'ailleurs, ce n'est pas moi, c'est ma famille qui...

« — Ah ! je me disais bien qu'il y avait quelque chose d'extraordinaire... Eh bien ! ces gens-là ont dû vous en faire des conditions pour casquer !... Je suis sûr qu'ils vous ont rétamé, et à plat !... »

« Molequin fit trois pas, revint, se planta devant moi :

« — Vous avez besoin de galette, n'est-ce pas ?... Allons, pas de simagrées... Pas un franc, hein ?... Eh bien ! tenez... vous me rendrez ça quand vous pourrez, et, vous savez, sans intérêts... »

« Et il me mit trois billets de mille dans la main. Je crois inutile d'ajouter que, le soir même, ils étaient perdus au baccara. « Le lendemain, pourtant, je me mis à travailler. Vous savez que ça ne m'a pas trop mal réussi. Et, ma foi, j'ai eu du plaisir à faire gagner quelque argent à cette brute de Molequin ! »

Adrien VÉLY.

SPORTS

LE MEETING DE BOXE DE DEAUVILLE

DEAUVILLE, 7 septembre. (Par téléphone). — Un temps magnifique et un soleil d'été ont favorisé, cet après-midi, le déroulé des quatre réunions de boxe organisées sur la plage de Deauville par M. Decoin et le Sporting Club de Deauville. Le match principal, qui opposait Journé à l'Anglais Bombardier Wells, s'est terminé à la seizième reprise par l'abandon du Français.

Journé, dès le début de la première reprise, envoya son adversaire à terre par huit seconds, sur un direct du droit à l'estomac. Wells fut sauvé de la mise hors de combat par le song annonçant la fin des trois minutes. A la deuxième reprise, l'ancien champion d'Angleterre se ressaisit parfaitement, et, grâce à une boxe adroite, parvint à livrer à Journé un combat égal. Puis, à l'exception des dixième et onzième reprises, Bombardier Wells eut sur son rival un avantage marqué, mais sans coup manquant de puissance et d'efficacité. Wells n'est plus le grand boxeur de 1913, qui mit Carpenter en si grand péril, à Gand, et son jeu de jambes s'est aussi alourdi et alourdi. Pourtant il domina assez facilement Journé, qui ne dut qu'à son grand courage de tenir jusqu'à la seizième reprise : à la reprise précédente, le Français avait été acculé dans les cordes et mis presque knock-out debout. Lorsque ses seconds jetèrent l'éponge, Journé était à bout de forces, par suite d'une série de crochets du gauche à la mâchoire. Si Journé a prouvé qu'il était un des meilleurs boxeurs français de la catégorie des poids lourds, ses deux compatriotes, Ferrey et Pionnier, le premier comme poids léger, le second comme poids moyen, ont remporté de belles victoires. Ferrey a obligé l'Américain Benny Mac Neil, champion de sa catégorie aux Jeux Internationaux de 1919, à abandonner à la seconde reprise ; Pionnier a battu Charly Woodman à la septième reprise par abandon. — A. G.

UNE VICTOIRE DU BOXEUR DEMPSEY

L'Américain Jack Dempsey, champion du monde de boxe, a livré, avant-hier, à Benton Harbor, dans l'Etat de Michigan, son premier combat depuis qu'il a acquis le titre de champion du monde. Il a eu pour adversaire Billy Miske, qu'il a mis hors de combat à la troisième reprise. Dix-sept mille spectateurs assistaient au match, qui eut lieu l'après-midi. C'est en se relevant, après avoir été neuf seconds à terre, sur un crochet du droit au menton, que Miske fut mis hors de combat par un direct à la mâchoire.

LE TOUR DE PARIS PÉDESTRE

Dimanche, à 2 heures de l'après-midi, se courra le Tour de Paris pédestre, ouvert aux indépendants et aux professionnels, et organisé par notre confrère l'Auto et le Club national d'encouragement aux sports. Le départ et l'arrivée se feront à la Grande-Roue de Paris. Cent soixante-six concurrents sont actuellement inscrits. Ce marathon français se courra sur une distance d'environ quarante-deux kilomètres.

LE GRAND PRIX CYCLISTE DE LA MARNE

Dimanche se disputera la course cycliste, par équipes de deux routiers, organisée par notre confrère Sporting. L'épreuve se courra sur l'itinéraire suivant : Paris, Champigny, Coulommiers, Sézanne, Châlons-sur-Marne, Saint-Menehould, Verdun, Reims, Compiègne, Paris. Les équipes par les champs de bataille de la Marne, de l'Argonne et des Hauts de Meuse. La distance est de trois cents kilomètres environ. Le départ sera donné, à Champigny, à 5 heures du matin ; l'arrivée est prévue, à Metz, vers 5 heures de l'après-midi.

Les deux coureurs qui constituent une équipe sont autorisés à se prêter aide et assistance de bout en bout. Pour être classés, les deux hommes d'une même équipe doivent terminer l'épreuve et compléter à eux deux le plus petit nombre de points. Parmi les équipes engagées, citons : Alavoine-Luguet, les frères Pélessier, Christophe-Barbédary, H. Heuschem-Vandaele, Tibergien-Dejonghe, Laqueyrie-Jasserot, Godard-Chastoll, Lemé-Degy, Bellenier-Jacquinet. De plus, les amateurs Reboul, Dettrelle, Souchard et leurs vaincus constitueront des équipes aptes à faire bonne figure à côté des professionnels.

LES JEUX EQUESTRES D'ANVERS

Anvers, 7 septembre. — Dans la première des trois épreuves du championnat équestre comportant un parcours de 50 kilomètres dont 5 en campagne et 45 sur route, vingt-cinq concurrents ont pris le départ et se sont classés comme suit : 1. Johannesen (Norvège), en 3 h. 5' ; 2. capitaine Vidard (France), en 3 h. 6' 35" ; 3. lieutenant Moremans (Belgique), en 3 h. 8' ; 4. capitaine de Sartiges (France), en 3 h. 10' ; 5. major Sloan Stock (Amérique) ; 6. capitaine de Roghe (France) ; 7. capitaine de Braum (Suède) ; 8. lieutenant Björnsen (Norvège) ; 9. capitaine Gisier (Norvège) ; 10. lieutenant Lints (Belgique) ; 11. major West (Etais-Unis) ; 12. capitaine Caocandra (Italie) ; 13. capitaine Saint-Pouloir (France).

LE RAID DE POULET VERS L'Australie

Poulet et son mécanicien Benoist, qui poursuivent leur raid aérien vers l'Australie, ont atteint l'île de Java, dans l'Indonésie, le 6 septembre. A Djokjakarta, une réception a été donnée en l'honneur de Poulet, qui a été félicité par le sultan. Poulet a repris l'air, avant-hier, pour Soerabaja.

PETITES NOUVELLES

Le lieutenant pilote Rogé, qui vient d'accomplir le tour d'Europe en avion, est attendu ce soir, entre 6 et 7 heures, à l'aérodrome du Bourget. Il n'y aura pas de Salon de l'aéronautique cette année : telle est la décision qui a été prise par la chambre syndicale sur la demande des constructeurs français.

LA VILLETTE-TRINITÉ

La Compagnie Générale des Omnibus va remettre en service, vendredi prochain, le 10 septembre 1920, la ligne d'omnibus automobiles AJ « La Villette-Trinité ». Rappelons que cette ligne dessert la place de Bitché, le pont Maréchal, le cimetière Montmartre, la place de Clichy et la place Blanche.

AU BŒUF A LA MODE

4, rue de Valenciennes. CUISINE FRANÇAISE — VIEILLE CAVE. Prix discrets, bien justifiés.

Epilepsie MALADIES NERVEUSES. SOLUTION LAROTENNE 50 ans. Bar "le Forum" 4 Doux Mûliherbes (Médicament) PARIS. RENDEZ-VOUS DU MONDE ÉLEGANT.

Devinez INGÉNIEUR SOUS-INGÉNIEUR DESSINATEUR dans les diverses branches de l'industrie en suivant les Cours par Correspondance de l'Ecole Universelle. 10, RUE CHARLIER, PARIS (16<sup>e</sup>) Broch. N° 119 2<sup>e</sup> sur demande.

AUJOURD'HUI à Paris, DEMAIN dans les Départements

LE MIROIR DES SPORTS

Sommaire du N° 10 :

- 1° Dick Smith et Miles font match nul ; 2° Le football-association est incontestablement devenu le sport le plus populaire de l'Europe, par Gabriel Hanot ; 3° Les spruets et les vedettes de la semaine, par André Glarier ; 4° Le match olympique France-Tchéco-Slovaquie ; 5° Les Belges champions du monde de football ; 6° Le meeting de boxe de la plage de Deauville ; 7° La France gagne l'Olympiade des poids et haltères ; 8° La grande fête nautique de l'île des Cygnes ; 9° La France peut-elle triompher aux Olympiades ? (l'opinion de "Billy" Hayward et l'opinion de Géo André) ; 10° L'ouverture de la saison de football-association, en Angleterre ; 11° Les prochaines grandes épreuves aéronautiques ; 12° Ce qui s'est passé. Ce qui va se passer ; 13° Les régates de La Varenne ; 14° La distribution des prix aux Jeux olympiques ; 15° Le concours hippique et la semaine d'écritures de Deauville ; 16° Une émuté du capitaine Webb ; 17° La rencontre du Stade et du Racing, à la Croix-Catalan ; 18° Les 100 kilomètres au Parc des Princes ; 19° Le départ de Norman Ross en avion, etc., etc.

50 PHOTOGRAPHIES UN Tableau du Résultat du Tournoi de football-association des Jeux Olympiques, et SIX DESSINS. Le Numéro : 40 centimes, 16, Rue d'Enghien, PARIS-X<sup>e</sup>.

LES COURSES

COMPIEGNE. — Résultats du 7 septembre

PRIX DE LA CHESNOYE
4.000 francs, 900 mètres
Doré, A. M. J. Rutgers Le Roy, G. 18 » 10 »
(F. O'Neill) P. 11 » 7 »

PRIX DES AVEUNES
Mixte, 5.000 francs, 2.000 mètres
Bl and White, A. M. J. Hennessy, G. 21 » 65 »
(J. Jennings) P. 40 » 30 »

PRIX DU NOUVEAU
Handicap, 4.500 francs, 2.000 mètres
La Néva, A. M. J. Sherwood, G. 21 » 41 »
(A. Woodland) P. 30 » 18 »

PRIX DU FRANCOIS
7.000 francs, 1.600 mètres
Margaret O'Leary, A. M. J. Macomber, G. 15 » 8 »
(M. Allen) P. 23 » 10 »

PRIX CHAMPAVIN
Steeple-chase militaire, 1.600 francs, 4.000 mètres
Omnia, A. M. J. Lattéradé, G. 29 » 17 »
(M. Lattéradé) P. 19 » 10 »

Aujourd'hui, à 2 heures, courses à Chantilly

Table with 4 columns: PROPRIETAIRES, CHEVAUX, AGE, Motes probables

PRIX DE BORAN
A réclamer, 5.000 francs, Distance : 1.300 mètres
A. Moutin, Pertuis, G. 2 » 58 »

PRIX DE COMMELES
7.000 francs, Distance : 2.400 mètres
En outre, 700 francs à l'éleveur
A. Amund, Francien, G. 3 » 58 »

PRIX DE LA MASSEILLIÈRE
7.000 francs, Distance : 1.000 mètres
En outre, 700 francs à l'éleveur
C. Vandamme, Grény, G. 2 » 56 »

GENS DE LIAISON
3 fr. la ligne
Telle-mère, 30 ans, dem. place nourrice...

DEMANDES D'EMPLOI
3 fr. la ligne
Agent p. Belg. us. métall. sinistré dem. repré-

ALGERIE
REPRESENTATIONS toutes sortes demandées avec

OFFRES D'EMPLOI
5 fr. la ligne
IL Y A UNE PLACE POUR VOUS

EXCELSIOR
étant lu par tous et partout
ses Petites Annonces économiques du Mercredi

TARIF
Demandes d'emplois... 3 francs la ligne

ORDRE D'INSERTION
à la rubrique...

PRIX DE BLAISON
7.000 francs, Distance : 1.000 mètres
En outre, 700 francs à l'éleveur
Léon Letellier, Cardin, G. 2 » 56 »

PRIX VERMOUT
15.000 francs, Distance : 2.400 mètres
Jean Prat, Marausan, G. 7 » 61 »

PRIX DES TRIBUNES
Handicap, 8.000 francs, Distance : 2.000 mètres
R. Hagmann, G. 5 » 62 »

CHANTILLY. — Mercredi 8 septembre.
PRÉVISIONS
Prix de Boran. — A PRIORI, Mylitta.

Les lads menacent de faire grève aujourd'hui
Se basant sur l'augmentation de prix du

CHEMIN DE FER DU NORD
EXCURSIONS AUX PAYS DEVASTES
par chemin de fer avec circuit en auto-mais

CHEMIN DE FER DE PARIS A OREANS
Nouvelles facilités pour la livraison à domicile

CREDIT FONCIER DE FRANCE
Les obligations désignées ci-après sont remboursables

AGENCES DE LOCATIONS
8 fr. la ligne
L'AGENCE IMMOBILIERE DE PARIS

AGENCES DE LOCATIONS
8 fr. la ligne
L'AGENCE IMMOBILIERE DE PARIS

AGENCES DE LOCATIONS
8 fr. la ligne
L'AGENCE IMMOBILIERE DE PARIS

AGENCES DE LOCATIONS
8 fr. la ligne
L'AGENCE IMMOBILIERE DE PARIS

AGENCES DE LOCATIONS
8 fr. la ligne
L'AGENCE IMMOBILIERE DE PARIS

AGENCES DE LOCATIONS
8 fr. la ligne
L'AGENCE IMMOBILIERE DE PARIS

AGENCES DE LOCATIONS
8 fr. la ligne
L'AGENCE IMMOBILIERE DE PARIS

AGENCES DE LOCATIONS
8 fr. la ligne
L'AGENCE IMMOBILIERE DE PARIS

AGENCES DE LOCATIONS
8 fr. la ligne
L'AGENCE IMMOBILIERE DE PARIS

Bourse de Paris du 7 septembre 1920

Table with 3 columns: VALEURS, Cours, Cours précédents

ARGENTINE Par les paquebots de luxe extra rapides
BOLIVIE "LUTETIA" et "MASSILIA"
BRÉSIL DE LA
CHILI C/o de Navigation Sud-Atlantique
PARAGUAY PARIS, Bureau des passages, 2, rue Halévy
URUGUAY Téléphone: Cant. 85-21. - Adr. tél. CEARTRANSUD

"Le Règne de l'Electricité"
Pour devenir INGÉNIEUR-ELECTRICIEN, on Dessineur, Monteur, Conducteur, etc. par l'École Supérieure de l'Électricité

L'ESTOMAC
Mangez lentement, à heures régulières, mâchez soigneusement, abstenez-vous de boire à vos repas

METALLS A LONDRES. — Cuivre, comptant, 95 7/8; terme, 96 7/8; Zinc, comptant, 38 5/8; terme, 39 1/8

CHEMIN DE FER DE PARIS A OREANS
Nouvelles facilités pour la livraison à domicile des bagages dans Paris.

CREDIT FONCIER DE FRANCE
Les obligations désignées ci-après sont remboursables par les Lots suivants:

COX & Co (France) Limited
BANQUE ANGLAISE
33, Rue du 4-Septembre, PARIS

AGENCES DE LOCATIONS
8 fr. la ligne
L'AGENCE IMMOBILIERE DE PARIS

AGENCES DE LOCATIONS
8 fr. la ligne
L'AGENCE IMMOBILIERE DE PARIS

AGENCES DE LOCATIONS
8 fr. la ligne
L'AGENCE IMMOBILIERE DE PARIS

AGENCES DE LOCATIONS
8 fr. la ligne
L'AGENCE IMMOBILIERE DE PARIS

AGENCES DE LOCATIONS
8 fr. la ligne
L'AGENCE IMMOBILIERE DE PARIS

AGENCES DE LOCATIONS
8 fr. la ligne
L'AGENCE IMMOBILIERE DE PARIS

AGENCES DE LOCATIONS
8 fr. la ligne
L'AGENCE IMMOBILIERE DE PARIS

AGENCES DE LOCATIONS
8 fr. la ligne
L'AGENCE IMMOBILIERE DE PARIS

AGENCES DE LOCATIONS
8 fr. la ligne
L'AGENCE IMMOBILIERE DE PARIS

AGENCES DE LOCATIONS
8 fr. la ligne
L'AGENCE IMMOBILIERE DE PARIS

OFFICIERS MINISTERIELS
MAISON DE RAPPORT A PARIS
angle r. de Londres, 35 et pl. de Budapest, 40

MIEL BLANC
de table extra fin par seau de 5 kilos nets, franco toutes gares

CARROSSERIE P. CORROYER
Wagr. 10-84, 114, rue Gravel, LEVALLOIS

Pour 500 FRANCS
Le Solde payable en 12 mensualités
MACHINES A Ecrire

ARGENTINE et BRÉSIL
par LA NELSON LINE
direct de Boulogne-s/-Mer

AGENCES DE LOCATIONS
8 fr. la ligne
L'AGENCE IMMOBILIERE DE PARIS

AGENCES DE LOCATIONS
8 fr. la ligne
L'AGENCE IMMOBILIERE DE PARIS

AGENCES DE LOCATIONS
8 fr. la ligne
L'AGENCE IMMOBILIERE DE PARIS

AGENCES DE LOCATIONS
8 fr. la ligne
L'AGENCE IMMOBILIERE DE PARIS

AGENCES DE LOCATIONS
8 fr. la ligne
L'AGENCE IMMOBILIERE DE PARIS

AGENCES DE LOCATIONS
8 fr. la ligne
L'AGENCE IMMOBILIERE DE PARIS

AGENCES DE LOCATIONS
8 fr. la ligne
L'AGENCE IMMOBILIERE DE PARIS

AGENCES DE LOCATIONS
8 fr. la ligne
L'AGENCE IMMOBILIERE DE PARIS

AGENCES DE LOCATIONS
8 fr. la ligne
L'AGENCE IMMOBILIERE DE PARIS

AGENCES DE LOCATIONS
8 fr. la ligne
L'AGENCE IMMOBILIERE DE PARIS

AGENCES DE LOCATIONS
8 fr. la ligne
L'AGENCE IMMOBILIERE DE PARIS

AGENCES DE LOCATIONS
8 fr. la ligne
L'AGENCE IMMOBILIERE DE PARIS

CONSEILS UTILES
Les maux de reins, vertiges, sueurs, bouffées de chaleur, palpitations, nervosité, oppression

MACHINES A Coudre SINGER
Singer Sewing Machine Co. Ltd., 10, rue de Valenciennes

AGENCES DE LOCATIONS
8 fr. la ligne
L'AGENCE IMMOBILIERE DE PARIS

AGENCES DE LOCATIONS
8 fr. la ligne
L'AGENCE IMMOBILIERE DE PARIS

AGENCES DE LOCATIONS
8 fr. la ligne
L'AGENCE IMMOBILIERE DE PARIS

AGENCES DE LOCATIONS
8 fr. la ligne
L'AGENCE IMMOBILIERE DE PARIS

AGENCES DE LOCATIONS
8 fr. la ligne
L'AGENCE IMMOBILIERE DE PARIS

AGENCES DE LOCATIONS
8 fr. la ligne
L'AGENCE IMMOBILIERE DE PARIS

AGENCES DE LOCATIONS
8 fr. la ligne
L'AGENCE IMMOBILIERE DE PARIS

AGENCES DE LOCATIONS
8 fr. la ligne
L'AGENCE IMMOBILIERE DE PARIS

AGENCES DE LOCATIONS
8 fr. la ligne
L'AGENCE IMMOBILIERE DE PARIS

AGENCES DE LOCATIONS
8 fr. la ligne
L'AGENCE IMMOBILIERE DE PARIS

AGENCES DE LOCATIONS
8 fr. la ligne
L'AGENCE IMMOBILIERE DE PARIS

AGENCES DE LOCATIONS
8 fr. la ligne
L'AGENCE IMMOBILIERE DE PARIS

AGENCES DE LOCATIONS
8 fr. la ligne
L'AGENCE IMMOBILIERE DE PARIS

AGENCES DE LOCATIONS
8 fr. la ligne
L'AGENCE IMMOBILIERE DE PARIS

AGENCES DE LOCATIONS
8 fr. la ligne
L'AGENCE IMMOBILIERE DE PARIS